

# Chaville

N° 70  
MARS 2009

M a g a z i n e

**VIVRE AVEC  
UN HANDICAP**  
DOSSIER SPÉCIAL

**ÉTATS GÉNÉRAUX  
DE CHAVILLE**  
LA PAROLE  
EST À VOUS !

**CULTURE, SPORTS, LOISIRS,  
LES RENDEZ-VOUS DES  
PROCHAINES SEMAINES**

[www.ville-chaville.fr](http://www.ville-chaville.fr)

### 6. Dossier

#### Vivre avec son handicap

Favoriser l'intégration des personnes handicapées dans la vie de la Ville : une priorité de la municipalité

### 10. Qualité de la Ville

#### États Généraux de Chaville

La parole est à vous !

#### Construction du groupe scolaire

Interview de l'architecte du projet

### 14. Culture / Art de vivre

#### Dimanche 22 mars, journée spéciale

"Dans l'intimité de Marguerite Duras"

### 16. Sortir, écouter, voir

Tous les rendez-vous des prochaines semaines

### 18. Sport et santé

#### Éco-Trail de Paris Ile-de-France

Tous en course le samedi 14 mars !

### 19. Initiatives

L'actualité des quartiers et des associations de Chaville

### 22. Entreprendre à Chaville

#### L'art est dans leurs mains

Rencontre avec les antiquaires, créateurs et artisans d'art de la commune

#### Événement

Participez à la tombola "Chasse aux œufs" chez les commerçants de Chaville

### 25. Vie pratique

### 26. Arc de Seine

Zoom sur la Maison de l'entreprise et de l'emploi-Arc de Seine Entreprises

### 28. Citoyenneté

### 30. Tribunes

### 32. Agenda



#### Vivre avec un handicap :

les services municipaux, les associations et la Communauté d'agglomération Arc de Seine se mobilisent pour que la Ville soit un espace pour tous.



#### Les élèves de danse du Conservatoire

ont découvert la chorégraphie "Bleu 119" de Nathalie Bard.



**Mory Kanté à l'Atrium,**  
vendredi 20 mars,  
à 20 h 45.



#### Rendez-vous

le samedi 14 mars  
à l'Atrium, pour  
le Forum vacances.



**La Croix-Rouge de Chaville**  
propose des stages  
premiers secours.



### Jean-Jacques GUILLET

Maire de Chaville  
Député des Hauts-de-Seine  
Premier Vice-président de la Communauté  
d'agglomération Arc de Seine

*Chers Chavillois, chers Chavillois,*

Alors que la municipalité achève les arbitrages budgétaires pour 2009, il est de mon devoir de vous dire combien la situation financière de la ville est particulièrement préoccupante.

Les conclusions de l'audit réalisé par KPMG, dont vous avez été informés en décembre dernier, se révèlent parfaitement justes.

Au terme de treize ans d'une politique ayant consisté à laisser filer la dépense publique sans certitude de recettes pérennes, notre capacité d'autofinancement, nécessaire au remboursement d'une dette de 20 millions d'euros et au financement des investissements indispensables, est réduite à néant.

La crise mondiale contribue de surcroît à amoindrir les recettes de la commune. De leur côté, bien que sévèrement contenues, les dépenses ne peuvent être réduites immédiatement dans des proportions identiques, la réforme entreprise dans tous les services ne produisant ses effets réels qu'à partir de 2010.

L'effort engagé depuis avril 2008 a cependant porté ses fruits. Malgré un budget artificiellement équilibré par l'ancienne équipe, et présentant un écart négatif réel d'un million d'euros avec la réalité, la maîtrise des dépenses réalisée par la nouvelle municipalité permet d'évaluer un résultat excédentaire de 900 000 euros, équivalent à celui de l'année 2007.

Ce résultat positif, obtenu alors que tout prédisposait à aboutir à un déficit en fin d'exercice, est cependant obéré de 340 000 euros (3 points 1/2 de fiscalité!) par la condamnation de la ville, en décembre 2008 – un beau cadeau

de fin d'année – pour la délivrance illégale d'un permis de construire en 2004.

Il faut se rendre à l'évidence. Plusieurs années seront nécessaires pour que les finances chavilloises retrouvent la santé.

Cette situation critique est pour la municipalité et moi-même une source supplémentaire de volonté. Elle doit être aussi le ciment du rassemblement de tous les Chavillois.

Celui-ci va se manifester avec les États Généraux de Chaville, qui se dérouleront pendant tout le printemps. Ils seront l'occasion de réfléchir ensemble à la qualité de la ville de demain et de dégager une vision commune de l'avenir de la cité.

Je connais et partage la forte attente de nos concitoyens sur ce point. Quelles que soient les épreuves du temps présent, la municipalité est déterminée à y répondre.

*Avec mes sentiments dévoués.*

# VIVRE AVEC UN HANDICAP

Favoriser l'intégration des personnes handicapées dans la vie de la Ville – quel que soit le type de handicap – constitue l'une des priorités de la municipalité. Ce mois-ci, *Chaville Magazine* consacre son dossier aux actions menées à la fois par les services municipaux, les associations et la Communauté d'agglomération Arc de Seine pour que la ville soit un espace pour tous.

## UNE MOBILISATION DES ÉLUS ET DES SERVICES MUNICIPAUX

### INTERVIEW CROISÉE GILLES COTHENET

CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ  
AU HANDICAP ET À L'INSERTION

GWENAËLLE GOHET  
CHARGÉE DE MISSION HANDICAP

Quels sont vos axes de travail et vos priorités dans le domaine du handicap ?

**Gilles Cothenet :** Notre axe de travail principal est celui de l'intégration, pour que les personnes handicapées soient acceptées partout et par tous : dans les crèches, les écoles, les associations, les clubs sportifs... Lors de la première Conférence nationale du handicap, en juin 2008, l'Etat a demandé une remobilisation de tous, notamment des collectivités territoriales. Chaville s'inscrit totalement dans cette volonté.

Concrètement, nous avons créé un comité de suivi élargi de la Charte Ville Handicap avec quatre commissions (voir ci-contre, ndlr). Nous avons lancé un appel à l'ensemble des acteurs de la vie chavilloise, y compris les élus. Cet appel a été entendu : la mobilisation a été importante, lors des réunions qui ont débuté fin janvier.

**Gwenaëlle Gohet :** Le but, à travers ces commissions, est d'amener les gens engagés en faveur du handicap à échanger leurs expériences et mettre en commun les "bonnes pratiques". Nous souhaitons rendre les différentes actions visibles afin que les personnes en situation de handicap connaissent le large panel d'activités proposées dans la ville. Il ne s'agit pas de tout réinventer, mais de créer des passerelles là où nous constatons un manque. C'est en tout cas ce qui ressort des commissions. Les participants ne demandaient qu'une chose : se rencontrer.



**M. Cothenet, c'est pour répondre à ce besoin de communication qu'un poste de chargé de mission handicap a été créé ?**

**Gilles Cothenet :** Il y avait en effet un manque en matière de communication, mais nous avons également constaté un fort besoin de coordination. Beaucoup de choses se passent concrètement sur le terrain. Il faut donc faire remonter les informations. Nous pallions ensuite le manque de moyens et de contacts. L'essentiel est d'impulser une dynamique pour que le sujet du handicap soit pris en compte par tous.

**Gwenaëlle Gohet :** Outre le travail de coordination, il est également important de sensibiliser la population sur ce sujet. Il s'agit de "dédramatiser" et de faire en sorte que le handicap ne soit plus du domaine de "l'extraordinaire" - au sens premier du terme - mais de "l'ordinaire". Changer les mentalités est un travail qui se mène sur le long terme.

**Gilles Cothenet :** La nomination d'une chargée de mission handicap est aussi le reflet de l'excellente collaboration des services municipaux. Ceux-ci sont très réactifs et disponibles, tout en proposant des réponses rapides et concrètes aux questions qui se posent.

Quels sont les objectifs du dispositif "Vie dans la Ville", mis en place dans le cadre de la convention de partenariat entre le CCAS de Chaville et l'ADAPEI 92 (voir page 8, ndlr) ?

**Gilles Cothenet :** Ce dispositif, pour lequel Chaville est ville pilote, est un excellent exemple d'action concrète. Le tissu associatif s'est mobilisé et les premiers résultats sont encourageants. Le but est d'amener les personnes handicapées à pratiquer une activité - sportive ou culturelle - en milieu ordinaire. Pour l'instant, seules les personnes atteintes de handicap mental et psychique sont concernées, mais à terme, tous les types de handicap pourraient être concernés. Ce service est donc appelé à se développer. Je lance d'ailleurs un appel aux parents et tuteurs des personnes handicapées afin qu'ils se manifestent et nous fassent part de leurs besoins.

**Gwenaëlle Gohet :** L'objectif est d'amener prioritairement les personnes handicapées qui ne résident pas dans des structures spécialisées à sortir de chez elles pour pratiquer des activités en milieu ordinaire. Or, pour beaucoup de raisons, ces personnes isolées ne se font pas forcément connaître. La communication est donc essentielle dans ce domaine. ■

### APPEL À CANDIDATURES

Si vous souhaitez participer aux commissions, apporter vos idées et votre expérience sur le sujet de l'intégration des personnes handicapées dans la vie de la cité, contactez Gwenaëlle Gohet, chargée de mission handicap au 01 41 15 82 04.

## REPÈRES

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a pour objectif principal de reconnaître la pleine citoyenneté des personnes handicapées.

"Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant."

### Les principales avancées

#### > L'accueil des personnes handicapées

La loi handicap crée une Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) dans chaque département, sous la direction du Conseil général. Elle exerce une mission d'accueil, d'information et de conseil des personnes handicapées et de leurs proches, d'attribution des droits et de sensibilisation de tous les citoyens au handicap.

#### MDPH 92

2, rue Rigault 92016 Nanterre Cedex

Tél. : 01 41 91 92 50. Par mail : [mdph92@c92.fr](mailto:mdph92@c92.fr)

#### > Le droit à compensation

La prestation de compensation couvre les besoins en aide humaine, technique ou animalière, aménagement du logement ou du véhicule, en fonction du projet de vie formulé par la personne handicapée.

#### > La scolarité

Tout enfant porteur de handicap a le droit d'être inscrit en milieu ordinaire, dans l'école la plus proche de son domicile.

#### > L'emploi

La loi réaffirme l'obligation d'emploi d'au moins 6 % de travailleurs handicapés pour les entreprises de plus de 20 salariés, renforce les sanctions, crée des incitations et les étend aux employeurs publics.

#### > L'accessibilité

La loi crée l'obligation de mise en accessibilité des bâtiments et des transports dans un délai maximum de 10 ans.

Plus d'infos sur la loi et ses décrets sur le site Internet

[www.handicap.gouv.fr](http://www.handicap.gouv.fr)

## LE "TEXTE FONDATEUR" LA CHARTE VILLE HANDICAP

Signée le 23 octobre 2002 entre la municipalité et la Plateforme inter-associative pour les personnes handicapées des Hauts-de-Seine (PIAPH 92), la Charte Ville Handicap "vise à une adéquation entre le "vouloir être" de la personne handicapée et les "savoir-faire" de la commune, des associations et des intéressés". La Charte stipule également qu'il ne s'agit pas de "revendications spécifiques à une catégorie de citoyens, mais bien de partages, à égalité, des conditions de vie et de la qualité d'accueil pour tous, qu'une ville se doit de proposer à ses administrés." La Charte Ville Handicap englobe l'ensemble des dispositifs mis en place pour une meilleure prise en compte du handicap.

### Des commissions pour mieux prendre en compte les besoins

> La commission Accessibilité, transport et déplacement recense les besoins exprimés par les usagers et suit, avec la commission intercommunale d'accessibilité (voir article page 9, ndlr), les travaux de mise aux normes.

> La commission Enfance a pour but de permettre un meilleur accueil des enfants handicapés dans les écoles élémentaires, les centres de loisirs et les crèches et de réfléchir à l'ouverture d'une Classe d'intégration scolaire (CLIS). À noter que des enfants souffrant de handicap sont déjà accueillis à Chaville au Multi-accueil La Chaloupe, en partenariat avec le Centre d'aide médico-psychologique. En outre, une chargée de prévention sociale en poste au CCAS travaille en lien avec les écoles et les partenaires institutionnels pour l'intégration des enfants handicapés.

> La commission Animation coordonne et développe des événements autour du handicap afin de sensibiliser la population, la société civile et les institutions.

> La commission Communication promeut les actions mises en place sur la commune et assure la diffusion des informations utiles à toutes les démarches nécessaires à la vie des personnes en situation de handicap. ■



## En bref

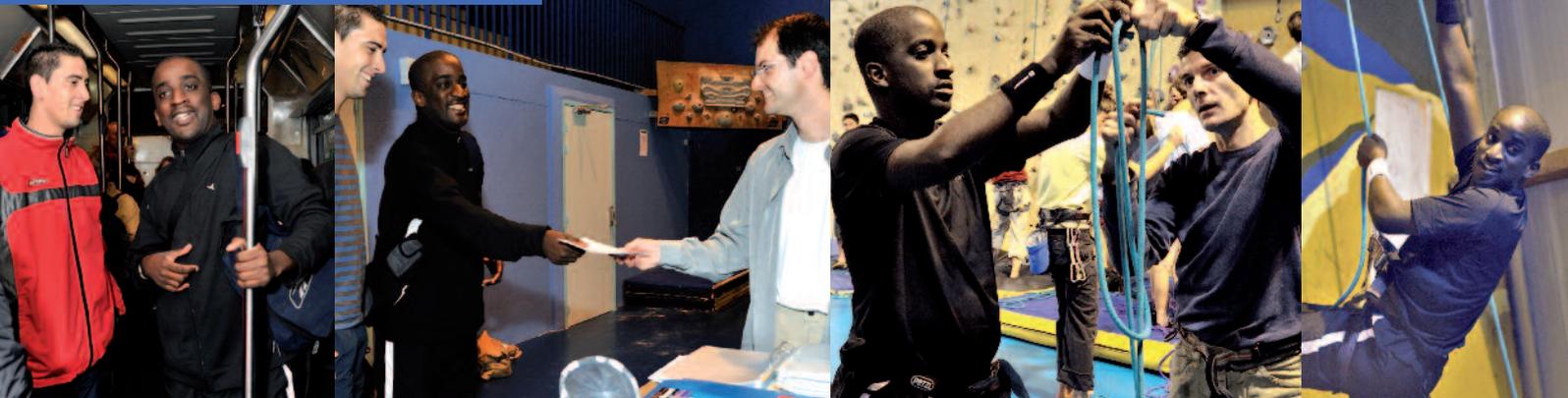
### > Des structures chavilloises ouvertes au handicap

De nombreuses associations sportives chavilloises intègrent d'ores et déjà des personnes handicapées : Chaville Sèvres Volley-Ball a créé il y a deux ans une section de volley adapté pour les personnes atteintes de handicap mental ; le Cercle d'escrime de Chaville a ouvert une section handisport pour les personnes à mobilité réduite ; les clubs d'athlétisme, d'haltérophilie et d'équitation, la MJC de la Vallée et le Conservatoire de Chaville participent également à l'intégration des personnes handicapées dans leur structure.

Du côté des jeunes, le service Jeunesse de la mairie propose, chaque été, un séjour handicap où valides et non-valides se retrouvent, le temps des vacances, pour apprendre à se connaître.

### > Semaine du handicap à Chaville

La Semaine du handicap, organisée par l'APEI, aura lieu à Chaville du dimanche 5 au vendredi 10 avril prochains. De nombreuses animations seront proposées aux personnes handicapées et valides. Tous les Chavillois sont invités à y participer. Le programme complet sera détaillé dans le numéro d'avril du *Chaville Magazine*.



## UN EXEMPLE CONCRET LE DISPOSITIF "VIE DANS LA VILLE"

Lancé en septembre 2008 dans le cadre d'un partenariat entre le CCAS et l'Association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales des Hauts-de-Seine (ADAPEI 92), le dispositif "Vie dans la Ville" permet, organise et accompagne l'accès aux loisirs, à la culture et au sport pour les personnes handicapées mentales et psychiques. Chaville est ville pilote de ce dispositif.

Concrètement, le CCAS remplit le rôle de guichet d'accueil et d'orientation pour les personnes handicapées qui lui font part de leur demande d'activité. Cette dernière est alors transmise à l'ADAPEI 92 qui se charge d'évaluer la faisabilité

du projet et de trouver une structure associative, municipale ou intercommunale qui propose l'activité souhaitée et avec laquelle elle signe un partenariat. Une séance d'essai est ensuite organisée, en présence de l'accompagnant de l'ADAPEI 92 pour encadrer l'activité. Si celle-ci ne se pratique pas à Chaville, l'ADAPEI prend alors contact avec la structure sportive de proximité la mieux adaptée. Le coût pour les familles est de 3,50 € de l'heure.

Plusieurs conventions ont d'ores et déjà été signées avec des clubs chavillois comme le Club de tennis de Chaville, Chaviroc, le Club d'haltérophilie musculation de Chaville, les

Ateliers d'Ursine ou encore Arc de Seine Kayak... Les premiers retours sont positifs à la fois de la part des familles, des personnes handicapées, des accompagnants, mais aussi des membres des clubs : cette expérience permet de faire tomber les préjugés. Réalisé par l'association chavilloise Photodreams International, un reportage photo a ainsi été consacré à Didier, Chavillois âgé d'une trentaine d'années et en situation de handicap, lors de son cours d'escalade avec l'association Chaviroc, au gymnase Léo Lagrange. Suivez Didier dans son parcours jusqu'en haut du mur d'escalade. Sourires garantis ! ■

PHOTOS © E. DUVAL/PHOTODREAMS INTERNATIONAL

## LES COMPÉTENCES DU CCAS DANS LE DOMAINE DU HANDICAP

Le Centre communal d'action sociale de Chaville (CCAS) compte parmi ses compétences de nombreux dispositifs destinés aux personnes porteuses d'un handicap. Outre l'instruction des demandes, le CCAS gère les services à la personne, le financement des aides, assure le suivi de la Charte Ville Handicap et développe des partenariats, comme la mise en place du dispositif "Vie dans la Ville" avec l'ADAPEI 92.

### Les demandes d'aides légales délivrées par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

- La prestation de compensation du handicap ;
- La carte invalidité ;
- La carte européenne de stationnement ;
- L'allocation d'éducation pour l'enfant handicapé ;
- Demande relative à un parcours de sco-

larisation, de formation ou de soins en établissement ou service médico-social pour enfant et jeune adulte handicapé ;

- L'allocation adultes handicapés ;
- Demande relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle ;
- Orientation vers un établissement ou service médico-social pour adulte.

### Les autres aides légales

- La carte améthyste ;
- L'allocation forfaitaire de transport.

### Les services à domicile

- Portage de repas ;
- Téléalarme ;
- Service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et handicapées (SSIAD) ;
- Proxibus ;
- Visites à domicile ;
- Solidar'été.

### Fonds d'aide chavillois

Le CCAS peut intervenir dans le financement de séjours adaptés, de travaux pour l'adaptation du logement, d'appareillages...

**Pour en savoir plus sur l'ensemble de ces dispositifs, rendez-vous sur le site Internet [www.ville-chaville.fr](http://www.ville-chaville.fr)**

**Pour tous renseignements concernant le handicap, contactez le CCAS au 01 41 15 96 20. Le CCAS est ouvert au public les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et les mardis, de 13h30 à 19h30 (jusqu'à 17h30 pendant les vacances scolaires). 22, rue de la Fontaine Henri IV.**

# L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES UNE PRIORITÉ POUR CHAVILLE ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ARC DE SEINE

L'accessibilité aux personnes handicapées de l'espace public est désormais une obligation légale pour les collectivités territoriales. Dans ce domaine, la Communauté d'agglomération Arc de Seine présente un bilan déjà très positif, qui permet de compléter l'action des villes.

La loi pour l'égalité des droits et des chances du 11 février 2005 garantit le respect de la chaîne du déplacement et impose, à différents échelons de la vie locale, la création de commissions spécialisées, à la fois instances de contrôle et forces de proposition (voir ci-dessous, ndlr).

Le législateur a donné dix ans aux collectivités pour la mise en œuvre effective d'un schéma directeur. Rendez-vous en 2015 donc mais, d'ici là, une étape intermédiaire est prévue. Fin 2009, celles-ci devront avoir établi un plan de mise en accessibilité, après un état des lieux, fixant notamment les conditions et délais de réalisation des travaux nécessaires.

## Des transports et une voirie pour tous

En Arc de Seine, les choses avancent très rapidement. Aujourd'hui, chaque

nouveau projet de voirie est pensé systématiquement, dans le respect des normes de sécurité et d'accessibilité, avec un effort particulier dans le domaine des transports et du partage de la voirie.

Dans les cinq villes de la Communauté d'agglomération, des aménagements particuliers, adaptés à différents types de handicaps, ont ainsi fait leur apparition en 2008. Au cours des prochains mois et jusqu'en 2015, différents aménagements seront réalisés :

- > des bandes podotactiles ;
- > "le respect du cheminement piéton" ;
- > l'augmentation du nombre de places de stationnement réservées aux personnes handicapées ;
- > l'aménagement des quais d'arrêt de bus. ■



Les places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite à Chaville

## En bref

### > Une bibliothèque sonore bientôt à Chaville

Poursuivant son action en faveur des personnes handicapées, le Lions Club de Chaville développe un nouveau projet pour 2009 : la création d'une bibliothèque sonore, en partenariat avec l'Association des donneurs de voix (ADV). Créées il y a plus de 30 ans à l'initiative du Lions Club International, les bibliothèques sonores de l'ADV prêtent gratuitement aux audiolecteurs des enregistrements sous forme d'audiocassettes, de CD audio ou MP3.

### > Audit des bâtiments communaux

Le bureau d'études Veritas a réalisé un audit, de novembre 2008 à janvier 2009, portant sur 95 % des bâtiments communaux. Il a concerné les questions de structure, sécurité et accessibilité. Les résultats de cet audit sont actuellement analysés par les élus référents de la commune.

## LE RÔLE DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ

La création d'une commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées, au niveau intercommunal, est prévue par la loi. Dans le cadre de ses attributions, celle-ci dresse, chaque année, un bilan relatif à l'état d'accessibilité de la voirie, des espaces publics et des transports, consigné au sein d'un rapport. Elle peut y adjoindre toutes propositions utiles de nature à améliorer l'existant, former, informer et sensibiliser le grand public et coordonner les actions menées par Arc de Seine et les communes.

Le rapport est soumis au Conseil communautaire pour validation, avant d'être transmis aux autorités administratives

compétente : le préfet, le président du Conseil général et le CDCPH (1). La création d'une commission intercommunale n'empêche pas l'existence de commissions à l'échelle communale, ce qui est le cas pour Chaville, dans le cadre du comité de suivi de la Charte Ville Handicap.

Cette commission se réunit trois fois par an. Son rôle est de coordonner les réalisations puisqu'elle permet le récapitulatif global du planning des travaux sur les cinq communes (arrêt de bus, transport, aménagement de voirie, facilitation du cheminement des piétons). ■

(1) Conseil départemental consultatif des personnes handicapées



# ÉTATS GÉNÉRAUX DE CHAVILLE

## LA PAROLE EST À VOUS !



LES ÉTATS  
GÉNÉRAUX  
2009

Les États Généraux de Chaville entrent désormais dans leur phase opérationnelle. Les élus, les représentants de la société civile, les responsables des services de la mairie et tous les Chavillois seront mobilisés pour faire de ces États Généraux un moment fort d'expression, d'écoute et de réflexion, autour d'une vision partagée de l'avenir de Chaville.

Vous allez recevoir d'ici la fin du mois de mars un questionnaire qui constitue la première étape dans le déroulement des États Généraux. Véritable base de travail pour la suite du processus, il est essentiel que chacun prenne le temps d'y répondre.

### Définir des priorités d'action

Ce questionnaire a été bâti à partir des engagements pris auprès des Chavillois en mars 2008. Il prend également en compte les réactions aux initiatives prises par la nouvelle municipalité dans les premiers mois de son mandat et les résultats de l'audit KPMG sur les finances de la Ville. Il porte essentiellement sur les aspirations et les attentes des Chavillois en matière d'urbanisme, d'aménagement, de solidarité, d'éducation et d'animation commerciale, sportive ou culturelle. L'ensemble des réponses seront analysées par des profession-

nels extérieurs à la Ville avec un double objectif : dégager les grandes thématiques et définir des priorités, ainsi qu'un calendrier d'action pour les années qui viennent.

### Rassembler toutes les énergies

Les différentes synthèses effectuées à l'issue de cette phase de questionnement serviront de "matière à débats" lors des ateliers, dont la première réunion se tiendra avant l'été. Ces ateliers réuniront les représentants de la société civile organisée chavilloise : présidents ou représentants d'associations, membres du Conseil de la vie locale, membres du Comité local de la prévention de la délinquance, représentants du monde éducatif et des parents d'élèves, professionnels (chefs d'entreprise, commerçants, etc.).

Des personnalités extérieures apporteront également un regard neuf sur les différents sujets traités.

### Tenir compte des réalités économiques, budgétaires et sociales de Chaville

Le contenu de ces ateliers de travail sera alimenté par les données émanant des questionnaires, ainsi que par des éléments objectifs de connaissance de Chaville fournis par les services municipaux.

Les participants aux ateliers disposeront donc d'éléments concrets et objectifs, à partir desquels ils pourront débattre "en situation", en tenant compte à la fois des besoins, envies et aspirations des Chavillois, mais aussi des réalités économiques, budgétaires et sociales de la Ville.

Dernière étape des États Généraux : les conclusions des ateliers et de l'ensemble du processus seront présentées devant le Conseil municipal, puis dans le cadre d'une réunion publique ouverte à tous qui se déroulera à l'automne. ■

## ORGANISATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX

### LE CONSEIL DE LA VIE LOCALE REND SES RECOMMANDATIONS

Saisi en novembre dernier par Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, au sujet de l'organisation des États Généraux, le Conseil de la vie locale (CVL) a rendu ses recommandations début décembre.

En premier lieu, "le CVL insiste sur la nécessité de faire participer la population chavilloise à tous les stades de la démarche municipale". Le CVL recommande ainsi que les Chavillois soient informés régulièrement du déroulement du processus, notamment via une présentation publique des résultats de l'enquête par questionnaire [voir ci-dessus, ndlr] et ce, avant le démarrage des ateliers thématiques. Concernant la mise en place de ces ateliers, le CVL recommande que les Chavillois puissent soit y participer directement, soit contribuer aux réflexions qui y seront menées (via Internet, des cahiers ouverts en mairie ou des réunions publiques). Enfin, le CVL suggère que le choix des participants (individuels, associatifs et professionnels) aux ateliers soit établi par un jury approuvé par la municipalité et dont les critères de choix seraient à la fois explicites et rendus publics.

Retrouvez l'intégralité des recommandations du CVL relatives à l'organisation des États Généraux sur le site Internet [www.ville-chaville.fr](http://www.ville-chaville.fr), rubrique "Espace citoyen".



# ENNEIGEMENT : QUI DÉBLAIE QUOI ?

### Axes routiers et bâtiments : à déblayer par la collectivité

La compétence du maire en matière de déneigement trouve son fondement juridique dans l'article L.2212-2-1° du Code général des collectivités territoriales (CGCT) qui prévoit que "la police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques".

Elle comprend notamment : "tout ce qui intéresse la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques, ce qui comprend le nettoyage". Pour Chaville, cette compétence a été transférée à la Communauté d'agglomération Arc de Seine.

### Pas de porte : à déblayer par les particuliers

L'article 99-8 du règlement sanitaire départemental, arrêté par le préfet, stipule : "en cas de verglas, les propriétaires ou les locataires riverains sont tenus de jeter au devant de leurs habitations, boutiques et autres locaux ou terrains et jusque sur la chaussée du sable ou autres ingrédients appropriés". Parallèlement, la jurisprudence reconnaît au maire le pouvoir d'ordonner en agglomération le nettoyage des trottoirs et des caniveaux par les riverains. Ceci inclut le déneigement des trottoirs. Si ce déblaiement n'était pas effectué, les propriétaires pourraient voir en cas d'accident sur le pas de leur porte leur responsabilité engagée sur le fondement des articles 1382 et 1383 du code civil. ■

### > Classes de neige

Direction le massif des Aravis, en Haute-Savoie, pour les élèves de CM1 de l'école Paul Bert. Du 14 au 29 mars prochains, ils découvriront les joies de la montagne au cœur du village de Saint Jean de Sixt, niché à 960 m d'altitude.

### > Sauvons l'écureuil roux !



C'est l'un des rongeurs les plus connus du grand public : dans les forêts, les parcs et même les jardins des grandes villes, l'écureuil roux nous est familier. Pourtant, il est classé en France parmi les espèces menacées d'extinction. En effet, l'envahissant écureuil gris - venu d'Italie - s'empare de l'habitat naturel de son congénère roux et l'élimine progressivement de son propre environnement. Le Muséum national d'histoire naturelle a donc lancé une grande opération de recensement de l'écureuil roux. La Ville de Chaville s'associe à cette démarche afin d'établir une cartographie locale de la présence du petit rongeur. Pour participer, remplissez le questionnaire mis en ligne sur le site Internet <http://ecureuil.over-blog.net>. Vous avez jusqu'au 30 avril prochain pour faire part de vos observations.

### > "60 minutes pour la planète"

Samedi 28 mars prochain, de 20h30 à 21h30, participez à l'opération "60 minutes pour la planète" et éteignez vos lumières pour exprimer votre inquiétude face aux changements climatiques. Action mondiale, écocitoyenne et symbolique, cette opération est organisée par le réseau international du WWF - Organisation mondiale de protection de l'environnement. Sollicitée par le WWF, la mairie de Chaville participera elle aussi à cet événement en éteignant les lumières de l'hôtel de ville pendant une heure. Plus d'infos sur le site Internet [www.earthhour.fr](http://www.earthhour.fr)

## LES ARCHIVES MUNICIPALES LANCENT UN APPEL AUX PHOTOGRAPHES AMATEURS

La mairie souhaite rééditer sous une forme modernisée le livre retraçant l'histoire des rues de Chaville et associer les Chavillois à cette entreprise. Promeneurs du dimanche, arpenteurs du bitume chavillois, munissez-vous de votre appareil photo : vous saurez saisir mieux que quiconque l'esprit de notre ville ! Dans le souci d'assurer la cohérence visuelle et l'harmonie du livre, un jury opérera une sélection. Si vos clichés sont retenus, il vous sera alors demandé de signer un acte de cession des droits d'auteur. Les clichés argentiques comme numériques (format Jpeg haute définition) sont à faire parvenir aux Archives municipales, tout au long de l'année 2009. Merci d'indiquer le nom de la rue. Faites-vous connaître dès à présent auprès du service des Archives municipales : 1456, avenue Roger Salengro  
Rens. : 01 41 15 47 99 ou par mail [archives@ville-chaville.fr](mailto:archives@ville-chaville.fr)



# CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE UN PROJET D'ENVERGURE ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

**DEUX QUESTIONS À...**  
**MARIANNE RENARD,**  
**ARCHITECTE DU PROJET**

**Les travaux de démolition en vue de la construction du nouveau groupe scolaire sont achevés. Quelles vont être les étapes de ce grand chantier ?**

Les premiers grands travaux devraient commencer début mars et au total, le chantier durera 18 mois. La première étape concernera les terrassements et les fondations ; c'est une étape assez "ingrate" où il s'agit surtout de préparer la construction. Viendra ensuite le parking de 70 places.

Puis nous entamerons la phase la plus impressionnante des travaux avec la sortie de terre de la structure : le gros œuvre extérieur et intérieur occupera près de la moitié du chantier. Nous terminerons par la mise en place des menuiseries et des parements de façade, ce qui sera assez long du fait de l'utilisation massive du bois dans ce bâtiment. Au total, près de 70 ouvriers seront mobilisés sur ce chantier, qui représente un beau projet. Les professeurs des écoles et les élèves devraient prendre possession de leurs nouveaux locaux dans le courant du 4<sup>e</sup> trimestre 2010.

**Le respect de l'environnement est une composante essentielle de votre projet, fixée dans le cahier des charges.**

**Comment cela se traduit-il concrètement dans le bâtiment ?**

Tout d'abord, nous nous sommes engagés à travailler sur un "chantier vert". Les entreprises qui interviennent dans le projet doivent trier leurs déchets et les fabricants, réutiliser les matériaux en trop afin de les recycler. Il s'agit en somme d'un "tri sélectif du chantier".



En outre, l'un de nos bureaux d'études a travaillé spécifiquement au respect de la norme Haute qualité environnementale (HQE). Les économies les plus importantes réalisées dans le nouveau groupe scolaire concerneront l'énergie. Nous nous sommes attachés à limiter

au maximum les déperditions extérieures : la perte énergétique sera limitée grâce à l'isolation extérieure, nous allons poser des vitrages spéciaux et mettre en place une ventilation à double flux.

Afin de pallier le problème de la surchauffe du bâtiment l'été, nous installerons des pare-soleil et des volets persiennés. Nous avons également réfléchi à l'orientation du groupe scolaire : le soleil donnera dans les couloirs plutôt que dans les salles.

Enfin, les toitures seront végétalisées, ce qui induit un double avantage : la couche de terre capte l'eau de pluie, évitant ainsi le débordement des réseaux tout en assurant une excellente isolation thermique ; l'aspect visuel agréable n'est pas négligeable pour les riverains. ■



## ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX : UN NOUVEAU SECTEUR EN TRAVAUX

La tempête Klaus, qui a sévi dans le sud-ouest le 24 janvier dernier, a une nouvelle fois démontré l'intérêt de l'enfouissement des réseaux, qui permet d'éviter les coupures d'électricité ou de téléphone en cas d'intempéries, tout en embellissant la ville. Depuis janvier, les travaux sont terminés rue Marcel Rebard et rue Vital Foucher dans le secteur de l'Ursine, à proximité de la forêt domaniale de Meudon. Les travaux se poursuivent désormais dans le secteur limitrophe de la forêt des Fausses Reposes, par les rues du Coteau et de la Martinière. Le chantier devrait durer environ cinq mois. ■

# PREMIER FORUM DES EMPLOIS VERTS À CHAVILLE LUNDI 30 MARS

Arc de Seine Entreprises et la Ville de Chaville organisent, lundi 30 mars prochain, le premier Forum des emplois verts à l'Atrium.

Cette manifestation viendra lancer la Semaine du développement durable qui se déroulera du 1<sup>er</sup> au 7 avril. Chaville entend ainsi placer cette semaine sous le signe du dynamisme, du développement économique et de la création d'emplois.

## Plusieurs centaines d'offres d'emplois à saisir !

Ce Forum - ouvert à tous - comportera deux temps forts. Lundi 30 mars, à partir de 14h, vous pourrez rencontrer des entreprises impliquées dans le développement durable. Vous trouverez non seulement des offres d'emplois, mais également des conseils ou des formations pour aborder l'un des rares marchés en plein essor. Vous pourrez également rencontrer les interlocuteurs de l'antenne cha-

villoise d'Arc de Seine Entreprises dont la mission essentielle est de rapprocher les acteurs économiques des chercheurs d'emplois et des salariés.

## "Les emplois verts sont-ils durables ?"

Puis, à partir de 18h30, vous pourrez assister et participer à un débat sur le thème "Les emplois verts sont-ils durables ?". Ce débat réunira des professionnels de différents secteurs de l'économie et sera animé par Danielle Nocher, directrice de la publication et de la rédaction du magazine *Valeurs Vertes*, en présence d'André Santini, président de la Communauté d'agglomération Arc de Seine, de Bernard Gauducheau, vice-président chargé du développement



durable, de l'environnement et de l'espace public, d'Hervé Marseille, vice-président chargé du développement économique, de la politique de la ville et des ressources humaines et de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville. L'entrée est libre. ■

Rens. : 01 41 15 47 40 ou Relais Ouest  
au 01 77 49 08 19, par mail  
contact@arcdeSeine-entreprises.com

## LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



À Chaville, une série d'événements viendront ponctuer ce temps fort de la prise de conscience écologique.

- > Du 1<sup>er</sup> au 7 avril : exposition à l'Atrium sur le thème des économies d'énergie. Le Conseiller info énergie sera présent sur l'exposition toute la journée du 1<sup>er</sup> avril;
- > Le 1<sup>er</sup> avril : projection du film *La disparition des abeilles, la fin d'un mystère*, salle Robert Hossein de l'Atrium (entrée gratuite) ;
- > Semaine du "Livre vert" à la bibliothèque ;
- > Le 4 avril : démonstration de vélos électriques (lieu à préciser) ;
- > Le 8 avril : opération "Forêt propre" avec les enfants des accueils de loisirs et les seniors chavillois.

À l'occasion de cette Semaine

du développement durable, le Lions Club de l'Ouest Parisien organise, le 3 avril, une rencontre pour ses adhérents avec Bernard Chevassus-au-Louis sur le thème de la biodiversité.

## En bref

### > Nouveaux horaires des services municipaux

#### Petite Enfance

Attention, depuis le 26 janvier dernier, les horaires d'ouverture du service de la Petite Enfance ont été modifiés. L'accueil du public est désormais ouvert, à l'hôtel de ville, les lundis, mercredis et jeudis, de 9h à 17h, et les vendredis de 9h à 12h.

#### Direction de l'Aménagement urbain

À compter du lundi 2 mars 2009, la direction de l'Aménagement urbain (services Urbanisme et Patrimoine) sera ouverte au public du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h, sauf le mardi matin. L'instructeur du droit des sols vous reçoit sur rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis.

50, rue Alexis Maneyrol.

Tél. : 01 41 15 99 90 ou 01 41 15 99 91.

# "BLEU 119" S'INVITE AU CONSERVATOIRE



**À l'occasion de la représentation de "Bleu 119" à l'Atrium le 30 janvier dernier, la compagnie Ballet Actuel a fait étape au Conservatoire de Chaville. Les jeunes danseuses et danseurs ont ainsi participé à un atelier de pratique de danse contemporaine, en apprenant quelques pas de "Bleu 119".**

Les élèves sont appliqués et les mouvements répétés consciencieusement d'après les directives données par Nathalie Bard. "C'est vous les danseurs qui faites la réussite d'un ballet," explique la chorégraphe et directrice de la compagnie Ballet Actuel aux élèves de danse du Conservatoire. Organisé depuis plusieurs années dans le cadre d'un part-

nariat fructueux entre le Conservatoire, l'Atrium, le Conseil général des Hauts-de-Seine et la compagnie Ballet Actuel, cet atelier d'apprentissage de la chorégraphie "Bleu 119" ravit à la fois les élèves et les professeurs, Marie-Claire Sadler et Luce Payelle. "Il est important de faire preuve d'esprit d'ouverture en montrant que la danse est pluridisciplinaire", pré-

cise Marie-Claire Sadler. "Nathalie Bard travaille beaucoup sur la pédagogie."

## Fidéliser les élèves et les spectateurs

"Nous travaillons sur le long terme, afin d'amener les élèves à la danse contemporaine", explique Nathalie Bard. Pour preuve, d'anciennes élèves du Conservatoire viennent assister à la représentation de la compagnie à l'Atrium. Quant aux élèves du Conservatoire et leurs parents, ils bénéficient de tarifs privilégiés pour le spectacle.

En plus des ateliers d'apprentissage chorégraphique – qui concernent plus de 100 élèves – la compagnie Ballet Actuel s'attache également à rencontrer son public ; des répétitions publiques et des présentations d'extrait du ballet ont ainsi été organisées à l'Atrium quelques jours avant le spectacle. "Il est essentiel pour nous de parler de notre métier et de le faire aimer aux gens, bien que le mot "contemporain" fasse peur", souligne Nathalie Bard. "En danse, on joue sur l'émotion ; il faut se laisser transporter par la chorégraphie, se laisser transpercer par cette émotion sans la comprendre." ■

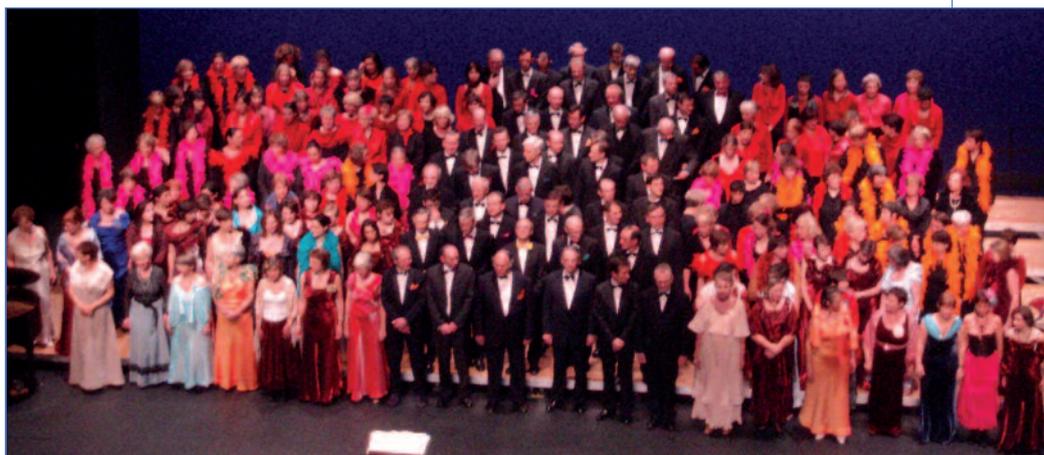
## "MADE IN USA" : CONCERT HUMANITAIRE AU PROFIT DE L'HAMAP DÉMINEURS

Vendredi 6 mars prochain aura lieu un concert au profit de l'Organisation non gouvernementale Halte aux mines anti-personnel - HAMAP Démineurs - organisé en partenariat avec la mairie et l'Atrium de Chaville.

Au programme : 150 choristes du chœur de Meudon, sous la direction d'André Robert et la chorale White Spirit, sous la direction de Magali Lange, interpréteront des airs de gospel, de comédies musicales et de jazz, pour la 6<sup>e</sup> édition de ce concert humanitaire chavillois intitulé "Made in USA". Un pot de l'amitié clôturera le spectacle.

### Financer les actions de formation de l'HAMAP Démineurs

Ce concert a pour but de financer les actions de formation de l'HAMAP Démineurs. En effet, depuis trois ans,



cette ONG met en place des instructeurs spécialisés au Centre de perfectionnement aux actions post-confliktuelles de déminage et de dépollution, situé au Bénin. HAMAP Démineurs finance cette opération sur fonds propres. Aidez-les à poursuivre leurs actions de

formation en venant nombreux au concert humanitaire "Made in USA". ■

**Vendredi 6 mars, à 20h30, à l'Atrium.**

**Renseignements et réservations au 01 47 09 70 70 ou directement auprès de l'HAMAP au 06 63 46 28 51.**

**Pour en savoir plus sur l'HAMAP Démineurs, consultez le site Internet [www.hamap.org](http://www.hamap.org)**

# MARGUERITE DURAS S'ARRÊTE À CHAVILLE DIMANCHE 22 MARS

Dimanche 22 mars, l'association Vivre à Chaville, en partenariat avec l'Atrium et la bibliothèque de Chaville et le soutien des Amis du Livre, de Trouville-sur-Mer et de l'association Marguerite Duras, présentera "Dans l'intimité de Marguerite Duras", une journée consacrée à l'œuvre et à la vie de l'auteur de *L'amant*.

Avec Duras, petit village viticole du Lot-et-Garonne où vécut son père, et Trouville, où Marguerite Duras avait ses habitudes, Chaville est l'une des trois villes françaises qui tient, chaque année, à honorer la mémoire de l'auteur disparue. Pour Catherine Gottesman, organisatrice de cette journée, il s'agit d'un "rendez-vous d'amis, dont l'unique but est de faire découvrir, grâce aux proches de Marguerite Duras qui soutiennent cette initiative, un aspect intime de l'auteur, loin de son image d'intellectuelle parfois intimidante".

## Au programme : théâtre, entretien, exposition et cinéma

Comme les années précédentes, et pour la quatrième année consécutive, l'association Vivre à Chaville recevra Fabienne Bergeron, attachée culturelle de Trouville-sur-Mer, organisatrice de l'Hommage annuel à Marguerite Duras et Michèle Ponticq, présidente de l'association Marguerite Duras. De nombreux intimes



de l'auteur et de son œuvre seront également présents, comme Jérôme Bonjour qui a réalisé divers films sur Marguerite Duras en collaboration avec Jean Mascolo ou Michelle Porte qui viendra présenter *Les lieux de Marguerite Duras* qui vient tout juste de sortir en DVD chez Gallimard. Cette journée exceptionnelle vous donnera également l'occasion de découvrir et de déguster - avec modération comme il se doit - le fameux *Côtes de Duras* de chez Berticot. ■

## "DANS L'INTIMITÉ DE MARGUERITE DURAS" DIMANCHE 22 MARS, À L'ATRIUM

- > À 14h30 : théâtre *Le Shaga* avec Claire Deluca, Jean-Marie Lehec et Hervine Boodt. La pièce la plus drôle et la plus folle de Marguerite Duras : "une intuition de l'absurde", disait-elle.
- > À 16h : entretien avec Jérôme Beaujour. Proche de l'auteur, Jérôme Beaujour a collaboré à *La vie matérielle* et a réalisé divers films sur Marguerite Duras en collaboration avec Jean Mascolo. Il nous parlera également de son dernier roman *Dans le décor*.
- > À 17h : présentation du film *Les lieux de Marguerite Duras* qui vient de sortir en DVD chez Gallimard par Michelle Porte.
- > À 17h30 : vernissage d'une exposition de Laverdac "Les fenêtres de Neauphle". Dégustation de vin, le *Côtes de Duras* de chez Berticot. Stand de livres de - et sur - Marguerite Duras.
- > À 18h : projection du film *Un barrage contre le Pacifique*, de Rithy Panth, en présence de certains comédiens et du metteur en scène (sous réserve).

## ÇA BOUGE À LA MJC !

### > Théâtre d'improvisation

Comme chaque mois, Be'Ding Bedingue, toujours aussi énergique, viendra présenter un spectacle d'improvisation théâtrale.

VENDREDI 6 MARS, À 20H30.

### > Qui a mis de l'électro dans mon dub ?

La MJC s'enflammera au rythme de l'électro. Au cours de cette grande soirée dédiée à la scène dub, les groupes Kanka, RTSF, DJ Oust et la Section NT nous plongeront dans leurs univers respectifs aux sonorités électros variées. À ne pas manquer !

SAMEDI 14 MARS, À 21H.

### > Ze Tremplin : ze finale

La finale de Ze Tremplin fera trembler les murs avec, au programme, les vainqueurs des demi-finales : Hello, The Medical Bros Band, Four Addiction et Les Tripotes.

SAMEDI 21 MARS, À 20H30.



### > Festival Chorus : *Debout sur le zinc à Chaville*

Les sept musiciens de *Debout sur le zinc* reviennent sur scène après la sortie de leur 2<sup>e</sup> opus et se déchaînent à la MJC. *Vaguement la Jungle* sera également de la partie le même soir dans le cadre du Festival Chorus des Hauts-de-Seine.

VENDREDI 27 MARS, À 20H30.

MJC de la Vallée,  
47, rue de Stalingrad.  
Rens. : 01 47 50 23 93.

En bref

> **Marché des arts**

Dans ce marché, l'association Les Amis des Arts de Chaville vous propose des rencontres artistiques et conviviales avec des créations de qualité à prix raisonnables.

**DIMANCHE 8 MARS, DE 9H À 13H. SUR LE MARCHÉ, 1403, AVENUE ROGER SALENGRO.**

> **Thé dansant et Vahinés**

La ville de Chaville organise un thé dansant, ouvert à tous, **DIMANCHE 22 MARS, À PARTIR DE 14H30**, dans les salons de l'hôtel de Ville. Les inscriptions (obligatoires) se font à l'accueil de la mairie, du lundi au vendredi, de 9h30 à 11h45 (sauf le mardi). Les places sont limitées. **Rens. : 01 41 15 40 00.**

> **Sortie à la Cité de la musique**

Profitez de cette visite guidée, proposée par l'association Vivre à Chaville, pour découvrir ou redécouvrir ce lieu d'art et de vie ouvert sur le monde.

**SAMEDI 28 MARS, À 10H30.**

**Rens. : Bernard Duclos au 01 47 50 54 65.**

> **Expositions**

- **Peinture**

Yawei Soulacroup :

**DU MERCREDI 4 AU DIMANCHE 22 MARS, DE 14H À 20H, À L'ATRIUM (FERMÉ LE LUNDI).**

- **Photos**

Didier Hirsch :

**DU MERCREDI 25 MARS AU DIMANCHE 12 AVRIL, DE 14H À 20H, À L'ATRIUM (FERMÉ LE LUNDI).**

> **Braderie Troc2Roues**

L'association de parents d'élèves ACPE-PEEP vous attend nombreux à sa grande braderie d'objets deux roues. Cette année, les porteurs, trotteurs et poussettes prendront place près des vélos, trottinettes, rollers, skates, protèges-poignets, casques, sièges vélos, portes-vélos... Les bénéfices de cette opération seront reversés au profit d'une action pour les enfants handicapés de Chaville.

**SAMEDI 28 MARS, DE 14H À 17H, À L'ÉCOLE PAUL BERT, 1563, AVENUE ROGER SALENGRO.**

**DÉPÔT DES OBJETS À VENDRE : SAMEDI MATIN, DE 9H30 À 11H30.**

**RETRAIT DES RECETTES ET DES INVENDES**

**LE DIMANCHE 29 MARS, DE 9H À 11H.**

**Rens. : Valérie Le Tilly au 01 41 15 29 59 ou 06 16 12 87 26,**

**par mail valerie.letilly@wanadoo.fr**

## À L'ATRIUM MORY KANTÉ "YÉKÉ YÉKÉ"

Dans le cadre du Festival Chorus des Hauts-de-Seine.

Vingt ans après le succès fulgurant et planétaire de "Yéké Yéké", le brillant griot guinéen et maître de la kora Mory Kanté poursuit imperturbablement sa route. Mélangeant habilement les sons traditionnels et les instruments plus contemporains (guitares, claviers...), Mory Kanté nous invite à découvrir les instruments qui font partie de la musique et de la poésie traditionnelles de l'Afrique de l'Ouest. ■

**VENDREDI 20 MARS, À 20H45.**

## MUSIQUE

> **Orchestre National d'Ile-de-France : Guerre et paix**

En partenariat avec les concerts de Marivel.

Avec le pianiste Jean-Philippe Collard, sous la direction de Takuo Yuasa, l'ONIDF nous propose le Concerto pour piano et orchestre n°2 en ut mineur op.18 de Serge Rachmaninov et la Symphonie n°5 en si bémol majeur op.100 de Serge Prokofiev.

**MERCREDI 11 MARS, À 20H45.**

> **Concert des ensembles**

Comme chaque trimestre, 130 musiciens du Conservatoire se retrouvent sur scène.

**MARDI 17 MARS, À 20H30. RENS. : 01 41 15 96 60.**

> **Vivaldi, Dvorak, Bruch : concerto pour cordes**

Amateurs de cordes, clavecin et musique symphonique, les professeurs du Conservatoire et quelques adhérents de l'association Accord Majeurs se réunissent pour vous offrir un concert spécial cordes, sous la baguette de Cédric Perrier, directeur du Conservatoire. Au programme : les œuvres de Dvorak, Vivaldi, Boccherini et Bruch.

**SAMEDI 21 MARS, À 20H30 ET DIMANCHE 22 MARS, À PARTIR DE 14H. RENS. : 01 41 15 96 60.**



## JEUNE PUBLIC

> **Prière de ne pas déranger**

Dans cette pièce adaptée aux enfants âgés de 8 ans et plus, le théâtre du Gros Mécano (Québec) nous livre l'histoire de Rémi, un jeune inventeur qui veut faire homologuer le "Globophone", un appareil capable de reproduire tous les sons de la terre.

**DIMANCHE 8 MARS, À 15H.**

## THÉÂTRE

> **Mon père avait raison**

De Sacha Guitry. Avec Claude Brasseur et Alexandre Brasseur.

Cette comédie est l'un des chefs-d'œuvre de Guitry. En prenant pour thème la famille, la pièce traite des problèmes humains essentiels : l'amour, la transmission, l'éducation et la société.

**SAMEDI 14 MARS, À 20H45.**

> **Entre chat et souris**

Avec Francis Perrin et Jean-Luc Moreau.

Dans ce vaudeville signé Ray Conney, spécialiste du genre, Jean Martin, chauffeur de taxi est marié depuis 20 ans à Mathilde, à Montreuil... et en même temps, à Charlotte, à Ivry. Tout va bien jusqu'au jour où ses deux enfants de mères différentes, font connaissance sur Internet.

**VENDREDI 27 MARS, À 20H45.**

Renseignements et réservations pour ces spectacles : 01 47 09 70 70.

## FORUM DES SAVOIRS

En mars, le Forum des savoirs propose cinq cycles de conférences sur les thèmes suivants :

> Al-Andalus : ce que la culture doit aux arabes d'Espagne : **JEUDIS 5 ET 12 MARS, À 10H, SAMEDI 14 MARS, À 18H (SOIRÉE DE CLÔTURE).**

À 10H, SAMEDI 14 MARS, À 18H (SOIRÉE DE CLÔTURE).

> La longue épopée de l'innovation des origines à l'an mil : **JEUDIS 5, 12, 19 ET 26 MARS, À 15H.**

> Les écrivains voyageurs : **MARDIS 3, 10, 17, 24 ET 31 MARS, À 15H.**

> La peinture symboliste en Europe (1870-1914) la quête de l'idéal : **MARDIS 3, 10, 17, 24 ET 31 MARS, À 20H30.**

Renseignements et inscriptions

au 01 41 15 99 11. Programme complet sur le site Internet de la Ville [www.ville-chaville.fr](http://www.ville-chaville.fr), rubrique *Et si on sortait*.

## 25<sup>e</sup> BROCANTE DE CHAVILLE

Les inscriptions à la brocante de Chaville, qui se tiendra dimanche 5 avril prochain, ont débuté depuis le 2 février. Il reste encore quelques places pour les personnes intéressées. Des formulaires d'inscription sont disponibles à l'accueil de l'hôtel de ville et en téléchargement sur le site Internet [www.ville-chaville.fr](http://www.ville-chaville.fr)

Soyez vigilant ! Aucun emplacement ne pourra vous être octroyé si votre dossier d'inscription n'est pas complet. ■

Rens. : 01 41 15 47 95 ou par mail

[g.berthelot@ville-chaville.fr](mailto:g.berthelot@ville-chaville.fr)

**BROCANTE DE CHAVILLE**  
25<sup>e</sup> édition  
Brocante des enfants dans la cour de l'école Paul Bert  
inscriptions à partir du 2 février 2009  
Dimanche 5 avril 2009 de 9h à 19h  
Antoine Roger Sabatino et rue de Subotzky  
Renseignements : 01 41 15 47 95  
CHAVILLE

## LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHÈQUE

### > L'heure d'écoute : karaoké poétique pour le Printemps des poètes

Dans le cadre de la 11<sup>e</sup> édition du Printemps des poètes qui a pour thème "En rire(s)", la bibliothèque rend hommage à Jean Tardieu, écrivain et poète français.

Cette rencontre est axée sur la lecture de poèmes à voix hautes. Vous pourrez soit piocher un poème dans une corbeille ou au contraire en lire un que vous aurez apporté vous-même. Les élèves du Conservatoire seront également présents pour partager ce moment de détente consacré au rire.

MARDI 10 MARS, À 20H30. ENTRÉE LIBRE.

Plus d'infos sur le site Internet [www.printempsdespoetes.com](http://www.printempsdespoetes.com)

### > Le Club du cinéma

#### - La fabrique du cinéma : Le film noir, les précurseurs et les maîtres

Cet atelier de connaissance d'art cinématographique permet de découvrir les coulisses du cinéma. Didier Albessart, président du ciné club de Vélizy, évoquera les origines cinématographiques du film noir.

L'ATRIUM ET LA BIBLIOTHÈQUE DE CHAVILLE VOUS PROPOSENT UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS  
**Le Club du Cinéma à l'Atrium**  
MARDI 17 MARS À 20H30  
LA FABRIQUE DU CINÉMA  
LE FILM NOIR :  
les Précurseurs et les Maîtres  
Didier Albessart évoquera les origines cinématographiques du film noir. L'expressionnisme allemand, le réalisme poétique français, le film de gangster américain, la provenance du terme "film noir", les précurseurs hollywoodiens et l'âge d'or (1944-1959). Entrée libre. Saint André Métraux.  
JEUDI 19 MARS À 20H30  
GRAND ÉCRAN  
PROJECTION DU FILM  
Laura d'Otto Preminger  
suivie d'un débat. Entrée au tarif habituel du cinéma.  
Le prochain rendez-vous du Club du Cinéma le 26 et 28 mars 2009  
3, parvis Robert Schuman 92370 Chaville  
Renseignements : Bibliothèque municipale 01 41 15 99 10 ou [www.irm-chaville.fr](http://www.irm-chaville.fr)  
CHAVILLE

MARDI 17 MARS, À 20H30, À L'ATRIUM.

Entrée libre. Réservation conseillée au 01 41 15 99 10.

#### - Grand écran

Projection de *Laura*, film en noir et blanc d'Otto Preminger, suivie d'un débat

JEUDI 19 MARS, À 20H30, À L'ATRIUM.

Entrée au tarif habituel du cinéma.

### > Atelier web et informatique (initiation)

Partez à la découverte d'Internet, JEUDI 5 MARS, DE 15H À 16H30.

Entrée libre. Réservation indispensable.

### > Lecture en anglais

Exprimez-vous en anglais, quel que soit votre niveau, lors de cette rencontre proposée par l'association Amitiés internationales et jumelages de Chaville.

SAMEDI 14 MARS, À 10H.

### > L'heure du conte

LE MERCREDI, À 10H30 ET À 11H15, dans la section Petite enfance de la bibliothèque (sauf vacances scolaires).

Pour tous renseignements sur ces événements, contactez la bibliothèque au 01 41 15 99 10, par mail [a.morel@ville-chaville.fr](mailto:a.morel@ville-chaville.fr) ou consultez le site Internet [www.bm-chaville.fr](http://www.bm-chaville.fr)

## En bref

> **Volley-ball,  
championnat de Nationale 2  
Les prochains matchs à domicile**

**SAMEDI 7 MARS, À 20H.** Chaville Sèvres Volley-Ball reçoit VC Michelet Halluin au complexe sportif Marcel Bec (salle Guimier).

**SAMEDI 28 MARS, À 20H.** Chaville Sèvres Volley-Ball reçoit ASP Villeneuve d'Ascq Métropole au complexe sportif Marcel Bec (salle Guimier).

> **Handball,  
championnat de Nationale 3  
Le prochain match à domicile**

**SAMEDI 14 MARS, À 19H.** Chaville Handball reçoit Calais (SO Calais HB) au gymnase Léo Lagrange

Retrouvez tous les résultats de la saison 2008-2009 de volley-ball et de handball sur le site Internet de la ville [www.ville-chaville.fr](http://www.ville-chaville.fr), rubrique "Sports"

> **Gymnastique rythmique :  
encore de bons résultats !**

Nous vous l'annoncions dans le numéro de février du *Chaville Magazine* : deux gymnastes du Chaville Gymnastique Rythmique Club ont participé, les 24 et 25 janvier derniers à Brest, aux compétitions nationales individuelles. Les filles du CGRC ont obtenu de très bons résultats : Garance Deleris et Isalia Blanc se sont classées respectivement 3<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> sur 13 participantes. Des performances de bon augure pour les championnats par équipe qui débiteront prochainement. A suivre...

> **Trois classes de Chaville  
au Challenge du handball  
de l'Arc de Seine**

Trois classes de CM1 de Chaville se sont rendues au Palais des sports Robert Charpentier d'Issy-les-Moulineaux le 12 février dernier pour participer au 2<sup>e</sup> Challenge du handball organisé par la Communauté d'agglomération Arc de Seine. Après un après-midi consacré à la (re)découverte de ce sport d'équipe, une cérémonie de remise des récompenses a été organisée. Puis, les CM1A de l'école Ferdinand Buisson, ainsi que les CM1A et B de l'école Paul Bert ont pu rencontrer les handballeuses du club d'Issy-les-Moulineaux engagées en Coupe d'Europe : dédicaces de T-shirts, photos, les jeunes Chavillois sont aussi repartis avec un billet pour assister au 8<sup>e</sup> de finale entre Issy et Rostov (Russie) le 15 février !

# TOUS EN COURSE À L'ÉCO-TRAIL DE PARIS ILE-DE-FRANCE LE SAMEDI 14 MARS !

L'Éco-Trail de Paris Ile-de-France est de retour pour sa 2<sup>e</sup> édition samedi 14 mars prochain. Cette année, trois courses distinctes sont au programme de cet événement qui met en valeur le milieu naturel et culturel de la région.

Samedi 14 mars, soyez de la fête, choisissez votre épreuve ! Trois courses s'adressant à différents publics sont organisées.

> Le Trail de Paris, destiné aux coureurs aguerris, partira à 12h de Saint Quentin-en-Yvelines pour rallier le 1<sup>er</sup> étage de la Tour Eiffel, le long d'un parcours de 80 km ! Comme en 2008, Chaville s'associe à cette course : un point de ravitaillement est prévu au 50<sup>e</sup> km, dans le parc de la Mare Adam. Des animations sont également au programme. Venez vous aussi participer à la fête ! Attention : les inscriptions au Trail sont d'ores et déjà closes.

> La Twin Santé, épreuve non chronométrée ouverte à tous, reliera le Domaine national de Saint-Cloud au parvis de la Tour Eiffel. Cette course de 20 km sera parcourue en binôme. Départs prévus de 14h à 14h30.

> Plusieurs randonnées de 12 à 20 km environ se dérouleront dans la matinée, au départ des départements limitrophes de Paris pour une arrivée vers midi aux pieds de la Tour Eiffel. ■

**Samedi 14 mars 2009**  
Soyez de la fête,  
choisissez votre épreuve

**Le Trail**  
80 km de course nature  
Arrivée : Tour Eiffel

**ecotrail®**  
de Paris Ile de France

**La Twin Santé®**  
20 km de course nature en binôme  
Arrivée : Tour Eiffel

**Les Randos**  
15 à 20 km de marche à pied guidée  
Arrivée : Tour Eiffel

Renseignements et inscriptions sur : [www.traildeparis.com](http://www.traildeparis.com)

CHAVILLE  
Arc de Seine  
Communauté d'agglomération  
92  
Département des Hauts-de-Seine

MIZUNO  
POLAR  
E.LECLERC

Pour connaître le programme complet de ces trois épreuves, rendez-vous sur le site Internet [www.traildeparis.com](http://www.traildeparis.com)

## BASKET CLUB DE CHAVILLE LES SENIORS EN ROUTE POUR LES RÉGIONALES...

Les sports collectifs ont le vent en poupe à Chaville ! C'est au tour de l'équipe Seniors 1 du Basket Club de Chaville de s'illustrer cette saison. Les basketteurs, engagés en championnat Excellence Masculine Départementale, sont actuellement classés 3<sup>e</sup>, à deux points du 1<sup>er</sup>, mais avec un match de retard. Objectif affiché de l'équipe entraînée par Diagne Amat : la montée en régionale. Leurs atouts : la rapidité et une bonne construction de jeu. Mais attention, seule l'équipe ayant terminé 1<sup>ère</sup> à

l'issue de la saison accédera aux régionales. Alors, venez nombreux encourager nos basketteurs chavillois pour la fin du championnat, qui s'annonce palpitant !

> **Les prochains matchs à domicile :**

Le Basket Club de Chaville reçoit Espérance de Bourg-la-Reine, samedi 14 mars, à 20h30 et Amicale Villeneuve-la-Garenne, samedi 28 mars, à 20h30, au gymnase Colette Besson. ■

**Plus d'infos sur le site Internet**

<http://perso.orange.fr/basketchaville>

# ORGANISEZ VOS VACANCES ET LOISIRS

**FORUM VACANCES LE SAMEDI 14 MARS À L'ATRIUM**

Les travailleurs sociaux de la Circonscription de la vie sociale de Chaville et de Sèvres (Conseil général 92), en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales 92 et les CCAS de Chaville et Sèvres, proposent une journée d'information sur le thème des vacances et des loisirs au quotidien. Cette manifestation se déroule dans le cadre d'un forum où divers organismes de vacances et associations sont représentés. L'objectif de ce forum est d'informer les Chavillois et les Sévriens sur les séjours familiaux, les séjours individuels des enfants et leur organisation. Cette année, le Forum Vacances a lieu le samedi 14 mars, de 10h à 18h, à l'Atrium (3, parvis Robert Schumann). Un espace d'animation est prévu pour les enfants. ■



## DU NOUVEAU POUR VOS VACANCES ET LOISIRS AVEC LA CAF

Afin de mieux accompagner les familles dans l'organisation de leur temps libre, la Caisse d'allocations familiales (CAF) des Hauts-de-Seine a mis en place, depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, de nouvelles aides pour favoriser les vacances et loisirs des familles aux revenus modestes.

### > L'aide aux vacances / Vacaf

La CAF 92 s'est associée à un groupe de centres de vacances labellisés, Vacaf, afin de prendre en charge une partie des frais d'hébergement d'une famille séjournant dans l'un de ces centres.

### > Le ticket temps libres enfants

Cette aide peut financer un séjour en colonie ou en camp pendant la période des vacances ou pour inscrire votre enfant à une activité de loisirs annuelle.

### > Le projet temps libre

Les familles qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour l'élaboration d'un projet vacances ou de loisirs peuvent prendre contact avec un travailleur social de la CAF. ■

Rens. : 0820 25 92 10 ou sur le site Internet

[www.caf.fr](http://www.caf.fr) (rendez-vous sur le site des Hauts-de-Seine, rubrique "Aides de l'action sociale").

## En bref

### > Permanence de l'Adil

L'Agence départementale d'information sur le logement des Hauts-de-Seine (Adil 92) vous accueille le 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois, de 14h à 17h, à la Maison du Citoyen au 1386, avenue Roger Salengro. La mission de cette permanence est d'offrir gratuitement aux particuliers une information neutre, complète et adaptée à leur situation personnelle sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux liés au logement. L'Adil offre également la possibilité d'établir une étude de financement pour un projet immobilier. Un conseiller spécialisé dans le domaine de l'habitat vous aide à définir votre budget, en intégrant les prêts et aides auxquels vous pouvez avoir accès.

Rens. : 01 41 15 82 00.

### > Défense des consommateurs

Le Centre technique de la consommation des Hauts-de-Seine (CTC 92) regroupe six associations de défense des consommateurs des Hauts-de-Seine, reconnues sur le plan national : le Centre départemental des associations familiales laïques (CDAFAL 92), la Confédération nationale du logement (CNL), Familles Françaises (FF), l'Organisation générale des consommateurs (ORGECO), l'Union fédérale des consommateurs-Que choisir et l'Union féminine civique et sociale (UFGS).

Ces associations ont pour mission la défense des consommateurs par le canal des permanences qu'elles assurent dans les villes du département, la liaison avec les services préfectoraux et les divers services publics des Hauts-de-Seine, la représentation et la concertation au niveau des commissions départementales auxquelles elles participent.

**Pour connaître la liste des permanences de ces six associations dans les Hauts-de-Seine, contactez le CTC 92 au 01 46 15 61 95 ou par courrier au 1, place de Verdun, 93113 Levallois-Perret.**

### > Sortie de l'Arch'échos

L'Association pour la recherche sur Chaville, son histoire et ses environs (ARCHE) fait savoir que son bulletin d'information gratuit Arch'échos n°16 est disponible dans certains services municipaux et points presse de Chaville. D'autre part, elle dispose d'un lot de films en 9,5 mm datant des années 1940 et recherche de l'aide pour les reproduire sur un DVD.

Rens. : Pierre Levi-Topal au 01 47 09 34 27.

## LOTO DE LA CROIX BLEUE DES ARMÉNIENS DE FRANCE

Dimanche 8 février, la section de Chaville de la Croix Bleue des Arméniens de France organisait son loto à l'Atrium.



# LA CROIX-ROUGE DE CHAVILLE PROPOSE DES STAGES PREMIERS SECOURS

La délégation locale de la Croix-Rouge française forme aux gestes qui sauvent, à partir de 10 ans. La formation aux premiers secours vous permet d'agir lors d'accidents ou de malaises. À l'issue d'une dizaine d'heures de stage, une attestation de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) vous est délivrée, ainsi que le Brevet européen des premiers secours.

Les titulaires de l'Attestation de formation aux premiers secours (AFPS) sont considérés comme titulaires, par équivalence, de l'unité d'enseignement PSC 1. Il leur est cependant fortement recommandé de suivre une formation continue de mise à niveau pour connaître notamment l'utilisation du défibrillateur (DSA).

Il existe des sessions gratuites (d'une durée d'1h30) d'initiation à l'utilisation du défibrillateur.

Les prochains stages auront lieu vendredi 13 et dimanche 15 mars au 1, rue du Gros Chêne.

Inscriptions au 06 63 98 95 39

ou sur le site Internet <http://chaville.croix-rouge.fr>



## Vous voulez devenir secouriste ?

Dès 16 ans, rejoignez l'équipe de la Croix-Rouge de Chaville ; participez aux différentes activités et aux postes locaux. Seule formalité : obtenir le PSC1.

Pour intervenir avec le SAMU et la Brigade de Sapeurs Pompiers de Paris, ainsi que sur les "plans rouges", une formation complémentaire vous est délivrée par la Croix-Rouge. ■

## SPECTACLE D'AMNESTY INTERNATIONAL

Le groupe de Chaville-Vélizy-Viroflay d'Amnesty International vous convie au spectacle "Femmes en danger" de Marie Ruggeri, mercredi 11 mars, à 21h, à la salle Dunoyer de Segonzac à Viroflay. Au programme : textes d'auteurs, témoignages et chansons sur le thème des violences faites aux femmes. ■

Renseignements :

Pierre Girault au 01 47 50 80 80

ou J-P. Bécue au 01 30 24 03 28.

Sur le web [www.amnesty121.fr](http://www.amnesty121.fr)

## LES SORTIES DE LA FNACA

Ces derniers mois, le comité de Chaville de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie Maroc et Tunisie (FNACA) a organisé plusieurs événements.

Le 18 décembre dernier, plus d'une cinquantaine de personnes étaient présentes à la sortie en car. Cette soirée comportait une visite de Paris illuminée, suivie d'un dîner au restaurant panoramique Le Ciel de Paris, situé au 56<sup>e</sup> étage de la Tour Montparnasse.

Le 1<sup>er</sup> février, à l'Atrium, un déjeuner dansant était organisé au profit des œuvres sociales de la FNACA, en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville et de Claude Labille, conseiller municipal délégué aux Anciens Combattants.





## LES MEILLEURS ARCHERS DES HAUTS-DE-SEINE À CHAVILLE

Les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février derniers, Chaville Tir à l'arc organisait le championnat départemental de tir à l'arc en salle au gymnase Colette Besson. Près de 200 archers des Hauts-de-Seine se sont affrontés lors d'une com-

pétition mêlant adresse, précision et concentration. Le trophée "35 ans du Club" a été remporté par les archers suresnois. Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, a remis les prix et trophées aux nombreux lauréats. ■

## UN DEUXIÈME DÉFIBRILLATEUR OFFERT GRÂCE AU LOTO DU ROTARY CLUB DE CHAVILLE



Plus de 300 participants s'étaient donné rendez-vous le 17 janvier dernier pour la 7<sup>e</sup> édition du loto annuel du Rotary Club de Chaville. Divers lots ont été attribués, dont un voyage pour deux personnes en Grèce. L'objectif de cette soirée était de réaliser une recette suffisante pour assurer la "Chaîne de survie rotarienne" mise en place en 2008 par le Rotary Club de Chaville. Ainsi, en 2009, un deuxième défibrillateur sera offert à la ville de Chaville. Il sera implanté dans l'un des équipements sportifs de la ville. ■

## LACTU DES QUARTIERS

Vous souhaitez participer à la vie de votre quartier, au prochain troc de plantes inter-quartier organisé en mai ou aux nombreuses actions de convivialité qui seront organisées tout au long de l'année 2009 : apportez vos idées et votre enthousiasme lors des assemblées de quartier.

Les prochaines réunions se tiendront dans le courant du printemps.

Les dates précises de ces assemblées, ainsi que les événements à venir, seront annoncés sur le site Internet [www.ville-chaville.fr](http://www.ville-chaville.fr).

Pour tous renseignements, contactez Guy Berthelot au 01 41 15 47 95 ou par mail [g.berthelot@ville-chaville.fr](mailto:g.berthelot@ville-chaville.fr)

## En bref

### > Jeunes Chavillois, organisez dès maintenant vos vacances de Pâques !

Le service Jeunesse de la mairie propose, pour les jeunes de 11 à 15 ans, un séjour nature à Sillé-le-Guillaume, du samedi 18 au vendredi 24 avril. Les préinscriptions ont lieu du lundi 2 au mardi 31 mars. Attention : les places sont limitées ! Pour les Chavillois qui passent leurs vacances sur la commune, des activités sont organisées, du lundi 13 au vendredi 24 avril. Les préinscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 3 avril. Renseignements et inscriptions : Virginie Célot ou Djamel Rafik au 01 41 15 99 53.

### > Découvrez le métier d'animateur

Vous avez entre 12 et 15 ans ? Vous êtes disponible les mercredis après-midi ou pendant les vacances scolaires ? Découvrez les ficelles du métier d'animateur, en organisant des activités pour des enfants handicapés moteur.

Pour plus d'informations, contactez le service Jeunesse au 01 41 15 99 53.

### > Championnats départementaux de judo

Les judokas des Hauts-de-Seine s'étaient donné rendez-vous, le 1<sup>er</sup> février dernier au gymnase Léo Lagrange pour le championnat départemental de leur discipline, encouragés par Michel Bès, maire adjoint délégué au Sport, à la Jeunesse, à l'Événementiel et aux Centres de loisirs.

### > Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article consacré à l'association Chavil' Gymnastique Volontaire (*Chaville Magazine* n° 69 de février 2009). Jean Lefebvre, cité comme l'un des contacts de l'association, est décédé il y a quelques mois. Nous présentons nos excuses à ses proches pour cette malencontreuse erreur. Les seniors qui souhaitent s'inscrire aux cours dispensés par Chavil' Gym Volontaire peuvent contacter Christiane Prou au 01 47 09 35 57.

# L'ART EST DANS LEURS MAINS

**Chaville Magazine vous emmène à la rencontre des antiquaires et artisans d'art de la commune. Quel que soit l'objet ou la matière, ils mêlent imagination et sensibilité artistique. Découvrez leurs créations, à offrir ou pour vous faire plaisir.**

## CREACUBE

Lorsque Christine Ponthoreau vous ouvre la porte de son atelier, vous entrez dans une véritable caverne d'Ali Baba ! Installée à Chaville en 2007, elle a commencé son activité il y a environ quatre ans. Depuis, tous les jours, elle crée, en laissant libre cours à son imagination : pochettes, dessous de plats odorants, pique épingles, sacs en tissus, coussins... M<sup>me</sup> Ponthoreau travaille principalement la toile de Jouy. La boutique du musée de Jouy-en-Josas lui commande ainsi régulièrement ses créations de cartonnage, tabliers et autres colliers boules. Elle participe également à différents marchés - vous l'avez sûrement aperçue, en novembre dernier, lors des Marchés d'automne de Chaville - et vend à une clientèle fidèle, même à l'étranger ! Contactez-la par téléphone ou par mail, elle vous fera visiter sa caverne...

10, rue Edouard Rougeaux  
Tél : 01 41 15 57 20 ou 06 66 41 49 87.  
Par mail : christine@creacube.com  
Sur le web www.creacube.com



## TOUT POUR LA DÉCO !

Reconvertie dans la création et la décoration, Isabelle Gauchoux-Bruna "bricole", selon ses propres termes, depuis toujours. Depuis cinq ans, elle exprime sa sensibilité artistique à travers ses créations d'accessoires de décoration. Lampes, photophores, vases, paniers, mais aussi bijoux en verre, pierres, nacre ou fantaisie, créations en toile de Jouy et peintures : M<sup>me</sup> Gauchoux-Bruna



confectionne des pièces uniques ou en série limitée. "Je travaille beaucoup à partir d'objets récupérés, que je custodise selon mon inspiration", précise-t-elle. Elle vend ensuite ses créations sur différents marchés (d'artisanat, de Noël ou encore les Marchés d'automne de Chaville...). Elle organise également des ventes privées à son domicile et vous propose de venir découvrir son panel d'accessoires sur rendez-vous.

26, rue du Coteau  
Tél : 06 64 53 62 11  
Par mail : igauchoux@yahoo.co.uk

## À NOTER

Christine Ponthoreau et Isabelle Gauchoux-Bruna organiseront une expo-vente de printemps avec leurs deux collections, le vendredi 15 mai, de 9h à 19h et le samedi 16 mai, de 10h à 18h, au 10, rue Edouard Rougeaux. N'hésitez pas à les contacter pour plus d'informations.

## PARIS OUEST RETOUCHES

Etabli depuis 1990 à Chaville, Philippe Mabou vous propose ses services dans le domaine de la couture. Après avoir travaillé pour la griffe Anthony Delon, il s'est mis à son compte dans son magasin Paris Ouest retouches. Sa spécialité : la confection de vêtements en cuir sur mesure. Vestes ou pantalons, passez-lui commande. M. Mabou travaille également la fourrure sur mesure. Il vous propose enfin un service complet de retouches. Nouveauté 2009 du magasin : Philippe Mabou se lance dans la fabrica-

tion de boubous. Amples et faciles à porter, ce vêtement est idéal pour l'été ! Paris Ouest retouches est ouvert du mardi au samedi, de 10h à 13h et de 14h30 à 19h.

1356, avenue Roger Salengro  
Tél : 01 47 50 12 03.

## AUX COULEURS DU TEMPS

C'est une petite boutique, mais ne vous y fiez pas, vous avez toutes les chances de trouver une antiquité à votre goût et pour un budget raisonnable. Du mardi au samedi, de 16h à 18h, Ginette Rebelle, installée depuis 30 ans dans notre commune, propose à la vente des objets datant principalement des années 1900-1920, comme un hydrocape (utilisé à l'époque par les coiffeurs) ou des peignes et brosses à moustache. Tableaux, faïences, flaconnerie, poupées, opalines, lampe à pétrole provenant de la Manufacture de Sèvres, objets art déco... les collectionneurs trouveront leur bonheur ! M<sup>me</sup> Rebelle déniche ces antiquités à la salle des ventes de Versailles, "la meilleure école" précise-t-elle, pour ses clients de la région parisienne, mais aussi de province. ■

1084, avenue Roger Salengro  
Tél : 01 47 50 94 31.



# MARCHÉ DES ARTS DE CHAVILLE : SE NOURRIR L'ESPRIT

Permettre aux amateurs de vendre leurs créations, tel est le but que s'est fixée l'association Les Amis des Arts de Chaville en créant, en décembre dernier, un Marché des arts. Les exposants, membres de l'association, vous proposent différents types d'œuvres, toutes disciplines confondues : peinture, encres, collages, dessin, pastel, sculpture, modelage, céramique, poterie, peinture sur verre et sur porcelaine, mosaïque, icônes, bijoux, chapeaux, figurines...

Coups de cœur ou idées de cadeaux, vous trouverez des œuvres de petit format et à des prix raisonnables. Vous pourrez



également rencontrer et échanger avec les artistes, dans un esprit convivial. Le jour du marché, après ou avant vos courses de bouche, pensez aussi à vous nourrir l'esprit ! ■

**Le Marché des arts a lieu un dimanche par mois, de 9h à 13h, sur le marché de Chaville, 1403, avenue Roger Salengro.**

## Les prochains rendez-vous :

Dimanche 8 mars

Dimanche 5 avril

Dimanche 17 mai

Dimanche 7 juin

Dimanche 5 juillet

## ANTIQUITÉS LA PINSONNIÈRE



Exerçant son activité depuis 15 ans à Chaville, Thierry Duchassaing a installé son magasin d'antiquités dans la plus vieille maison de la commune, qui date des environs de 1700. Il vous y accueille le mercredi, jeudi et vendredi, de 15h à 19h et le samedi, de 10h à 12h et de 14h à 19h. Attention, vous trouverez porte close lorsqu'il part en province participer à des salons. "C'est un métier passionnant, qui permet de retracer l'origine des objets, tout en étant au contact de la clientèle", explique M. Duchassaing. En plus des meubles et des tableaux, vous trouverez dans son magasin beaucoup d'objets de collection (art déco, verrerie ancienne...), des pièces d'argenterie, de la faïence, de la porcelaine et des objets de décoration insolite, qui connaissent actuellement un fort engouement. ■

748, avenue Roger Salengro

Tél. : 06 83 56 12 68.

## LA FOURCHETTE D'OR POUR LE PALAIS DU MAHARAJAH



Le restaurant chavillois Le Palais du Maharajah a reçu, le 28 janvier dernier, la "Fourchette d'or" de la gastronomie indienne et pakistanaise, en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville et d'Eric Duluc, président de la Fédération internationale du tourisme - Comité d'action gastronomique et touristique, et de nombreux invités. ■

2049, avenue Roger Salengro. Tél. : 01 47 50 53 71.

## Bienvenue aux nouveaux commerçants

➤ Arrivés en novembre dernier à Chaville, Bertrand Parrot et Eric Adam sont les nouveaux gérants du Bistrot de Chaville, 1410, avenue Roger Salengro. Ils vous accueillent du lundi au dimanche, de 6h30 à 20h. Tél. : 01 47 50 18 32.

# PARTEZ À LA CHASSE AUX ŒUFS !

Du lundi 16 mars au vendredi 3 avril prochains, participez à la tombola "Chasse aux œufs" avec les commerçants de Chaville et gagnez des entrées à Eurodisney !

Vous trouverez chez les commerçants des bulletins de participation à cette grande tombola, organisée par l'Association des artisans commer-

çants de Chaville, en partenariat avec la mairie. La liste complète des commerçants participants à cette opération est disponible sur le site Internet [www.ville-chaville.fr](http://www.ville-chaville.fr)

Puis, rendez-vous le mercredi 8 avril à l'hôtel de ville pour la Chasse aux œufs dans les jardins, suivie du tirage au sort de la tombola. Bonne chance ! ■

**PARTICIPEZ À LA TOMBOLA "CHASSE AUX ŒUFS" avec vos commerçants et gagnez des entrées à Eurodisney ! \***



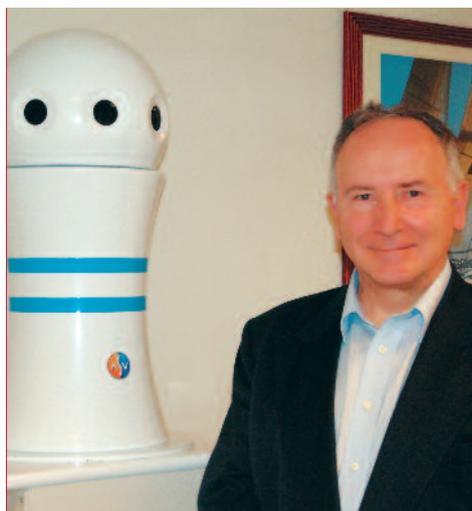
**A VOUS LES ŒUFS EN CHOCOLAT !**  
Rendez-vous mercredi 8 avril dans les jardins de l'hôtel de ville à partir de 17h.

\* Les bulletins de participation de LA TOMBOLA CHASSE AUX ŒUFS sont à votre disposition chez les commerçants participants du 16 mars au 3 avril 2009. Le tirage au sort aura lieu le mercredi 8 avril lors de la Chasse aux œufs dans les jardins de l'hôtel de ville.



## UNE ENTREPRISE CHAVILLOISE DISTINGUÉE

En décembre dernier, l'entreprise chavilloise Sea on Line a été nommée pour le prix "Fibre de l'innovation" de la région Ile-de-France et Opticsvalley, dans la catégorie "Industriels". Suite à cette nomination, la société a même fait parler d'elle sur les ondes de plusieurs radios dont France Info et BFM. Spécialisée dans la sûreté en mer, Sea on Line propose un dispositif permettant de naviguer en toute sécurité. Grâce au système Automatic Sea Vision, qu'elle a fait breveter en 2004, l'entreprise propose aux navigateurs et armateurs un système de veille numérique.



M. Waquet, dirigeant de Sea on Line.

Ce "troisième œil", composé de caméras fonctionnant dans les gammes de longueurs d'ondes visibles à l'infrarouge, assure une surveillance optique à 360°. Utilisé en complément de la veille humaine, ce système permet de détecter toute approche dangereuse ou suspecte en mer ou au mouillage. Cette technologie représente une vraie sécurité pour les navires dans le contexte actuel de croissance constante du trafic international et de recrudescence des actes de piraterie. ■

Plus d'infos sur le site Internet

[www.automaticseavision.com](http://www.automaticseavision.com)

664, avenue Roger Salengro. Tél. : 01 41 15 94 20.

## PRÉPAREZ LA TRANSMISSION DE VOS ENTREPRISES

Chefs d'entreprise, vous envisagez de prendre votre retraite ? Une préparation minutieuse s'impose. La Chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine (CMA 92), avec le soutien du Conseil général et en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), organise des réunions d'information et de sensibilisation gratuites à destination des dirigeants d'entreprise artisanale cédant leur affaire.

Le programme des réunions :

- Lundi 16 mars, de 13h30 à 15h, à l'antenne de la CCI, 39-41, rue de la Saussière à Boulogne-Billancourt : Transmission et bail commercial, un enjeu d'importance !
  - Lundi 23 mars, de 13h30 à 15h, à l'antenne de la CCI de Boulogne-Billancourt : Transmettre son entreprise artisanale à un membre de sa famille : conjoint, enfants, autres
  - Lundi 8 juin, de 13h30 à 15h, à la CMA 92, 17 bis, rue des Venêts à Nanterre : Comment valoriser mon fonds de commerce, mon entreprise artisanale ?
  - Lundi 15 juin, de 13h30 à 15h, à la CMA 92 à Nanterre : Préparer son départ à la retraite
  - Lundi 22 juin, de 13h30 à 15h, à la CMA 92 à Nanterre : Les différentes étapes juridiques de la transmission d'une entreprise artisanale
- Renseignements et inscriptions préalables auprès de la CMA 92 au 01 47 29 43 43.

## Pharmacie de garde

### En mars

#### Dimanche 1<sup>er</sup>

Pharmacie Nguyen Duc  
667, av. Roger Salengro à Chaville

#### Dimanche 8

Pharmacie Sarran  
1479, av. Roger Salengro à Chaville

#### Dimanche 15

Pharmacie Siboni  
126, Grande Rue à Sèvres

#### Dimanche 22

Pharmacie Temgoua  
5, rue Pierre Midrin à Sèvres

## Kinésithérapie respiratoire

### En février et mars

#### Samedi 28 février et dimanche 1<sup>er</sup> mars

M. Jérémy Jost  
31, Grande Rue à Sèvres.  
Tél. : 01 45 34 09 56.

#### Samedi 7 et dimanche 8

Cabinet Sineux-Douillet-Dalle-  
Rive-Destruys  
1227, av. Roger Salengro à Chaville.  
Tél. : 01 47 50 92 73.

#### Samedi 14 et dimanche 15

M<sup>me</sup> Jost  
12, rue de Versailles à Ville-d'Avray.  
Tél. : 01 47 09 09 56.

Cabinet Jost  
31, Grande Rue à Sèvres.  
Tél. : 01 45 34 09 56.

#### Samedi 21 et dimanche 22

M. Jérémy Jost  
31, Grande Rue à Sèvres.  
Tél. : 01 45 34 09 56.

## Nouveau cabinet d'ostéopathie

Hélène Schumm, ostéopathe D.O. MROF, diplômée du CEESO, agréé par l'Etat, vient d'ouvrir son cabinet d'ostéopathie au 1828, avenue Roger Salengro. Elle consulte (nourrissons, enfants, femmes enceintes et adultes) sur rendez-vous, du lundi au samedi. Tél. : 01 47 50 11 34.

## Centre d'hébergement de nuit

Comme chaque année, aux premiers signes de froid, le CCAS de Chaville ouvre son foyer d'accueil situé 22, rue de Stalingrad aux personnes sans abri de sexe masculin. L'accueil se fait de 17h45 à 20h. Il est nécessaire de fournir un certi-

ficat médical. Pour connaître les lieux des foyers réservés aux femmes ou pour toutes questions, contactez le CCAS au 01 41 15 96 21. Si vous rencontrez une personne en situation de détresse, contactez le CCAS ou le SAMU social au 115. Pour les urgences vitales, appelez immédiatement le SAMU (15) ou les pompiers (18).

## Urgences

**Pompiers** : 18 ou 01 45 34 08 71.

**Police secours** : 17.

**Commissariat de police (toute heure)** :

4, av. de l'Europe à Sèvres. Tél. : 01 41 14 09 00.

**SAMU** : 15 ou 01 47 10 70 10.

**SAMU social** : 115.

**Service de garde kinésithérapie respiratoire** :

0 820 820 603. Ce numéro fonctionne les samedis, dimanches et jours fériés de 9 h à 18 h et les vendredis et veilles de jours fériés de 12 h à 20 h (jusqu'au 15 mars). Médecins disponibles 7 jours/7 de 9 h à 23 h au 0 820 800 880.

**Centre hospitalier des 4 Villes** :

■ site de Sèvres : 141, Grande Rue à Sèvres.  
Tél. : 01 41 14 75 15.

**Urgences** : 01 41 14 75 11 (24 h/24).

■ site de Saint-Cloud : 3, place Silly.

Tél. : 01 49 11 60 60.

**Urgences** : 01 49 11 60 42 (24 h/24).

Site Internet : [www.ch-4villes.fr](http://www.ch-4villes.fr)

**Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48.

**SOS dentaire** : 01 47 78 78 34.

**SOS Médecin** : 01 47 07 77 77.

**SOS Amitié** : 01 46 21 31 31.

**Urgences vétérinaires 24 h/24** :

08 36 68 99 33.

**Taxis chavillois** : 01 49 07 07 07.

## Ramassage des encombrants

**4<sup>e</sup> vendredi du mois** : quartier Rive Droite, avenue Roger Salengro, rue de la Fontaine Henri IV, rue de Stalingrad, Villa Henri IV et Villa Médicis + rue Albert 1<sup>er</sup>, cours du Général de Gaulle, rue des Blanchisseurs.

**3<sup>e</sup> vendredi du mois** : Bas Chaville, rue de la Passerelle, rue du Gros Chêne, quartier Rive Gauche, parc Fourchon, rue de Jouy (jusqu'à la voie de chemin de fer), pavé de Meudon, rue Pasteur, rue Léon Gambetta.

**1<sup>er</sup> lundi du mois** : secteur de l'Ursine (sauf 1<sup>ère</sup> partie de la rue de Jouy, pavé de Meudon, rues Pasteur, Léon Gambetta, ruelle de l'Etang, impasse de la Prairie).

Le ramassage des encombrants (et branchages en fagots) a lieu entre 6h et 18h.

Les objets (vieux meubles, appareils ménagers...) doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir.

### Déchets toxiques

Tous les déchets toxiques (radio, batterie, engrais, peintures, insecticides, tubes néons...) peuvent être déposés au camion devant le marché, le 1<sup>er</sup> dimanche du mois.

### Pour en savoir plus :

Service Déchets/Propreté Arc de Seine (Chaville/Ville-d'Avray).

Tél. : 0 800 10 10 21 (appel gratuit).

### Ma déchèterie mobile

Arc de seine a lancé depuis le mois de septembre un service de déchèterie mobile avec le Syelom (Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères). Voir page 27, rubrique "Arc de Seine".

## Impôts : transfert à Issy-les-Moulineaux

Le pôle Enregistrement du centre des Impôts de Boulogne Sud est transféré à Issy-les-Moulineaux à compter du 1<sup>er</sup> mars 2009. Les actes concernés sont les dons, donations et successions pour les particuliers et les procédures de création, gestion et cession des entreprises et commerces. Le pôle vous accueille du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15, avec ou sans rendez-vous, au 1, place d'Alembert à Issy-les-Moulineaux. Tél. : 01 41 09 63 50. Fax : 01 41 09 63 92.

## Evaluation comportementale des chiens

À sa demande, le D<sup>r</sup> Olivier Arvay, vétérinaire à Chaville, a été retiré de la liste départementale des vétérinaires volontaires pour procéder à des évaluations comportementales de chiens, en application de l'article L.211-14-1 du code rural.

## Copropriété

L'association Chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires de France (CSPC) vous reçoit pour vous renseigner, vous conseiller et vous aider à régler tous vos problèmes immobiliers et de copropriété. L'équipe de juristes spécialisés et bénévoles assure des permanences, sans rendez-vous, tous les jours, de 14h30 à 17h30, et le samedi, de 9h à 12h, au 21, rue Jean-Pierre Timbaud à Issy-les-Moulineaux. Renseignements au 01 58 88 08 08, par mail [cspcfrance@orange.fr](mailto:cspcfrance@orange.fr) ou sur le site Internet [www.cspc.asso.fr](http://www.cspc.asso.fr).

# LA MAISON DE L'ENTREPRISE ET DE L'EMPLOI À LA CONFLUENCE DES BESOINS DU DÉCIDEUR ET DU SALARIÉ

**Avec la Maison de l'entreprise et de l'emploi – Arc de Seine Entreprises, la Communauté d'agglomération s'efforce d'apporter des réponses personnalisées aux besoins des salariés comme à ceux des employeurs. Pour être efficaces, celles-ci doivent s'adapter, au plus près, à la réalité socio-économique du territoire.**

En ces temps difficiles, l'emploi s'impose comme la principale préoccupation de nos concitoyens. Pour relever le défi, la Communauté d'agglomération s'est dotée d'un outil de choix, reposant sur la proximité : la Maison de l'entreprise et de l'emploi (MEE) – Arc de Seine Entreprises. Née en 2006, dans le cadre du plan de cohésion sociale de Jean-Louis Borloo, la MEE s'est substituée à la mission locale, créée deux ans plus tôt.

## Cerner les besoins des différents publics

Avec des moyens à la hauteur de ses ambitions, cette structure s'applique à cerner au plus près les besoins de ses différents publics. Elle s'appuie, pour cela, sur une connaissance très fine du



tissu socio-économique territorial et une approche, aussi personnalisée que possible, des dossiers traités. Située en plein cœur de ville à Issy-les-Moulineaux, la MEE dispose aussi de

trois points relais en Arc de Seine, dont un situé à Chaville (*voir ci-dessous*).

"La MEE fonctionne un peu comme un observatoire ayant vocation à analyser voire à anticiper la réalité socio-économique de notre territoire", résume Christine Boulos, sa directrice. "Cela dit, la véritable spécificité, tout à fait assumée, de notre maison réside dans sa volonté de partir de l'entreprise pour aller vers le demandeur d'emploi. Nous sommes situés sur un territoire économiquement fort, riche de secteurs porteurs et innovants. Il convient donc, à notre sens, d'encourager les salariés, actifs ou en recherche, à se doter des atouts nécessaires pour s'adapter à cette offre. Dans le même temps, nous devons mettre tous nos moyens à leur disposition." ■

## LES RENDEZ-VOUS DU RELAIS OUEST DE CHAVILLE

### L'accompagnement vers l'emploi

Sur le Relais, vous trouverez un suivi individualisé et personnalisé. Il est réalisé avec un conseiller professionnel référent pour toutes vos démarches de recherche d'emploi ou de formation. Un programme d'ateliers et de formations collectives est mis à votre disposition tous les mois pour vous aider à définir votre projet professionnel et atteindre ses différentes étapes. Les jeunes de moins de 26 ans bénéficient de programmes spécifiques pour optimiser leur accès à l'emploi.

### Réunion d'information premiers accueils

Tous les mardis à 9h sur le Relais Ouest, une réunion d'information vous présente l'ensemble de l'offre de services de la Maison de l'entreprise et de l'emploi Arc de Seine et vous permet de vous inscrire pour rencontrer un conseiller professionnel dans les 48 heures.

### Atelier initiation informatique

Objectif : acquérir les premières bases de l'informatique et de l'ordinateur pour être plus autonome dans votre recherche d'emploi. Venez découvrir Word et vous initier à Internet pour faire vos premières recherches.

Rendez-vous les mardis 24 mars et 21 avril, à 10h, sur le Relais Ouest.

### Atelier création et gestion compte mail

Le courrier électronique et son utilité dans la recherche d'emploi. Créez votre boîte aux lettres sur Yahoo® et apprenez à l'utiliser.

Rendez-vous les mardis 17 mars, 14 et 28 avril, à 10h, au Relais Ouest

Relais Ouest, 22, rue de la Fontaine Henri IV à Chaville  
Tél. : 0826 02 09 51

ou par mail [contact@arcdeSeine-entreprises.com](mailto:contact@arcdeSeine-entreprises.com)

## MARCEL BEC, UN NOUVEAU COMPLEXE SPORTIF POUR LES HABITANTS D'ARC DE SEINE

**Félicitations, essai transformé ! La partie a été rude, mais après plus de deux ans de négociations menées par André Santini, président d'Arc de Seine, et Jean-Jacques Guillet, Vice-président en charge des sports, la Communauté d'agglomération devient enfin propriétaire d'un équipement à la hauteur de ses ambitions sportives.**

Niché dans un écrin de verdure, sur le territoire de la commune de Meudon, le complexe omnisports Marcel Bec s'étend sur près de 12 hectares : 5 hectares sont dédiés aux installations sportives extérieures et 7 000 m<sup>2</sup> aux équipements couverts. Depuis 2007, la société Renault, ancien propriétaire, a décidé de vendre son équipement à la Communauté d'agglomération Arc de Seine. En juin 2008, la ville de Boulogne-Billancourt s'est associée aux négociations, sous l'impulsion de son député-maire Pierre-Christophe Baguet.

### Répondre aux attentes des habitants d'Arc de Seine

Le stade accueillera très prochainement les habitants d'Arc de Seine. Du sportif de haut niveau à la famille en passant par les scolaires, chacun pourra profiter de ce nouvel équipement communautaire. Arc de Seine souhaite ainsi répondre aux attentes de ses habitants en leur propo-

sant une offre toujours plus complète en matière de sport. "Le sport", explique Jean-Jacques Guillet, "très vivace dans nos communes, a toujours constitué un important vecteur de vie sociale et collective. Nous visons des objectifs concomitants : promouvoir le sport de haut niveau, développer nos infrastructures tout en conférant à notre action une vocation pédagogique".

L'acquisition du Stade Marcel Bec s'inscrit dans cette politique de développement sportif en direction de toute la population du territoire. Grâce à ce nouvel équipement, Arc de Seine augmente la possibilité pour chaque habitant de pratiquer une activité sportive dans un environnement agréable et rénové. En effet, des travaux de modernisation seront étudiés et entrepris dans les prochaines années (aménagement des éclairages des terrains, réfection des tribunes, rénovation des vestiaires, des courts de tennis, etc.). ■

## 1, 2, 3... PARTEZ !

Le complexe Marcel Bec, situé le long de la N118, est niché dans un véritable environnement naturel permettant d'allier sport et détente. Il se compose de quatre terrains de football, d'un terrain de rugby, d'un terrain d'honneur de football avec une piste d'athlétisme et tribunes, de onze courts de tennis dont deux couverts, d'une aire de pétanque, d'un pas de tir à l'arc et d'un gymnase omnisport. Autant d'installations mises à la disposition des scolaires et des associations sportives dès cette année 2009. Notons que le Stade Français, leader actuel du championnat du Top 14 de rugby, y a d'ores et déjà élu domicile pour certains de ses entraînements. L'ESR, club de Renault et l'ACBB (Athletic Club de Boulogne-Billancourt) restent également utilisateurs des lieux. Leur attachement témoigne d'un équipement très bien entretenu, avec des terrains extérieurs d'une qualité avérée et une proximité intéressante avec d'autres équipements des villes de la Communauté d'agglomération.

## Infos

### > Ma déchèterie mobile

Arc de Seine a lancé depuis le mois de septembre un service de déchèterie mobile avec le Syelom (Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères). Il vous permet de déposer encombrants, déchets végétaux, ferrailles, gravats et déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E).

Lieux :

- Parking de la rue Jean Jaurès,

LES 1<sup>er</sup> ET 3<sup>e</sup> SAMEDIS DU MOIS, DE 13 H À 17 H.

- 22, rue de Stalingrad. TOUS LES MARDIS DU MOIS.

### > Les sorties de la Maison de la Nature

#### Écouter pour voir les oiseaux

Le mois de mars est une bonne période pour observer les oiseaux.

La Maison de la Nature de Meudon vous propose de découvrir l'univers des oiseaux avec l'aide d'un ornithologue.

SAMEDI 7 MARS, INSCRIPTIONS AU 0800 10 10 21.

#### Nuit de la chouette

Prévoyez de bonnes chaussures et des vêtements adaptés à la météo et venez découvrir la chouette Hulotte, un des rapaces nocturnes de la forêt. VENDREDI 13 MARS, DE 20H À 23H, DANS LE PARC FORESTIER DE LA MARE ADAM.

Inscriptions au 0800 10 10 21.

La Maison de la Nature est ouverte au public les mercredis, samedis et dimanches après-midi, de 14h à 18h.

Toutes les activités sont gratuites et réservées aux habitants d'Arc de Seine.

Pour tout renseignement et inscription : appelez le  0 800 10 10 21

Maison de la Nature, 14, ruelle des Ménagères à Meudon



### PERMANENCES DU CONSEILLER INFO ÉNERGIE

Le conseiller info énergie vous accompagne dans vos projets (habitat, chauffage et eau chaude sanitaire, énergies renouvelables, maîtrise de la consommation d'électricité...). Il tiendra ses prochaines permanences à la mairie de Chaville les lundis 2 et 16 mars, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Il sera également présent le mercredi 1<sup>er</sup> avril, à l'Atrium de Chaville, pour l'exposition sur le thème des économies d'énergie. Vous pouvez prendre rendez-vous en appelant le n° vert 0800 10 10 21. Vous pouvez également poser vos questions par mail [infoenergie@agglo-arcdeSeine.fr](mailto:infoenergie@agglo-arcdeSeine.fr)

# LES VACANCES APPROCHENT, PENSEZ AUX FORMALITÉS !

Le mois de mars marque le retour du printemps, signe qu'il est temps de penser aux vacances... Et donc aux formalités administratives, "réjouissances" précédant le départ.

Si vous avez prévu de partir à l'étranger, n'attendez pas le dernier moment pour faire ou renouveler votre passeport. Préparez-vous dès le second trimestre, afin d'éviter les files d'attente et les longs délais de fabrication.

## Voyages aux États-Unis

Attention : si vous devez vous rendre aux États-Unis, vous devez impérativement remplir le formulaire ESTA (Electronic system for travel authorization : Système électronique d'autorisation de voyage), au moins 72 heures avant votre voyage. Vos réponses permettront à l'administration américaine de vous accorder ou



non l'autorisation de mettre les pieds sur le sol américain. Vous saurez ainsi avant de partir si vous êtes autorisé à entrer sur le territoire. Vous devrez vous présenter avec cette autorisation à l'embarquement de votre vol. ■

Plus d'infos sur le site Internet  
<https://esta.cbp.dhs.gov/esta/esta.html>

## En bref

### > L'Armée de l'air recrute

Des postes sont à pourvoir à la base aérienne de Vélizy-Villacoublay :

**Militaire technicien de l'air**, de 17 à moins de 25 ans, niveau scolaire de 3<sup>e</sup> à terminale (enseignement général ou technologique) ou titulaire d'un CAP, BEP, BAC PRO.

Les postes proposés : pâtissier, agent polyvalent de restauration, pompier, magasinier, électronicien, électrotechnicien, cuisinier, mécanicien automobile, conducteur routier, conducteur de chien, fusiller commando, secrétaire.

**Volontaires**, de 18 à moins de 25 ans (10 postes), sans condition de diplôme, contrat d'un an renouvelable quatre fois, promotion interne possible dès la première année de contrat. Les postes proposés : officier aspirant – professeur d'anglais et juriste ; militaire du rang – assistant restauration et assistant manutention.

Renseignements et dépôt  
des candidatures au 01 39 53 76 10.

## UN AVENIR AUX COULEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Lancé en 2004 par le ministère de l'Intérieur, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, le programme des cadets de la République – option Police nationale – a pour objectif de préparer les jeunes au concours de gardien de la paix et d'exercer les missions des adjoints de sécurité.

Pour la rentrée de septembre 2009, la Direction départementale de la sécurité publique des Hauts-de-Seine est associée à ce dispositif. Les cadets bénéficient pendant 12 mois d'une formation en alternance comprenant des cours en lycée professionnel (à

Courbevoie), des cours dispensés au Centre départemental des stages et de la formation de la police des Hauts-de-Seine (à Nanterre) et trois stages pratiques dans un commissariat de police. Cette formation offre une chance à tous les jeunes non titulaires d'un BAC de présenter un concours spécifique de gardien de la paix. ■

**Vous pouvez retirer votre dossier de candidature dans tous les commissariats de police des Hauts-de-Seine ou au Centre départemental des stages et de la formation situé au 303, rue de la Garenne, 92000 Nanterre. Tél. : 01 41 19 26 30.**

## L'ACTUALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances du Conseil municipal auront lieu les jeudi 12 et vendredi 27 mars, à 19h30, en mairie.

À noter : le compte-rendu de la séance publique de chaque Conseil municipal est consultable sur le site Internet [www.ville-chaville.fr](http://www.ville-chaville.fr), rubrique "La mairie".

## État civil décembre 2008 à janvier 2009

### Naissances

Esther Bena, Camille Blandin de Chalais, Ugo Bracchi, Aymar Choutet, Vincent de Roussel de Preville, Karl Farnarier, Adriana Kajic, Ilona Marsault-Moreau, Aubane Panissal-Lefebvre, Lyana Pereira, Alexandre Ribeiro-da Cunha, Selma Rocher, Sarah Roumadni, Chloé Toutyrais, David Chaves de

Freitas, Casandra Civel, Noah Gervais, Coralie Maclair, Ferdinand Pierre, Dany Soumano.

### Mariages

Raymond Iskandar et Clothilde Mary, Ronan Sevellec et Emel Kegal, Sébastien Beaury et Asmaa Haida, Eric Michel et Armelle Zacharakis, Guillaume Lauersdorf

et Marta de Salas Mazarrasa.

### Décès

Geneviève Joubert, Simonne Guillotin, Liliane Lemahieu, André Baronnet, Ariane Ravoir, Marie Philippon, Jacques Echerbault, Michelle Girault, Raymond Lemoine, Jeannine Ferbours, Paul Dezalay, Marie-Paule Legrand.

## Groupe Agir ensemble

**QUAND LES MAUVAIS COUPS VIENNENT DE SON PROPRE CAMP !**

Nul besoin de remonter très loin dans le temps pour entendre notre Maire gémir sur l'état de nos finances locales, soi-disant triste héritage de la municipalité précédente. Depuis son discours a évolué, à en croire l'édito de *Chaville Magazine* de février où il parle désormais de « contexte financier contraignant ». Les mots fâcheux à l'encontre de la Gauche gestionnaire se sont donc évaporés, à la bonne heure !

Notre Maire UMP avait-il déjà eu vent du mauvais coup qu'allait lui porter le Président de la République ? En effet dans son discours médiatique du 5 février, le Président annonçait la prochaine disparition de la taxe professionnelle (TP). Cette taxe payée par les entreprises apporte une contribution considérable à l'équilibre budgétaire des collectivités territoriales. À Chaville, cette taxe est désormais prélevée par Arc de Seine. Elle apporte 67 millions d'euros à l'agglomération (soit près de 60% de son budget) et se traduit pour nos villes en des travaux de voirie, d'environnement, finance le Chavilbus, le conservatoire de musique... Alors comment supprimer cette taxe ? Comment effacer d'un trait 67 millions d'euros de ressources ?

D'ordinaire, deux moyens sont proposés : l'État compense et paie, mais habituellement jamais en totalité. Enfin, il y a l'impôt sur les ménages, et là c'est vous !

Plus généralement, la TP est le symbole du dynamisme économique d'une collectivité territoriale. Ainsi, Issy-les-Moulineaux apporte 86% de la TP de l'agglomération. Inutile donc de préciser que la disparition de la TP aura des conséquences très grandes pour notre territoire. Sans cette manne, comment la communauté et donc Chaville s'en sortira ? Las d'accuser ces prédécesseurs, espérons que notre Maire saura cette fois-ci dénoncer ses collègues de l'UMP.

Enfin, il est impératif que les collectivités disposent d'une ressource de substitution à la taxe professionnelle, respectant les principes soutenus par les associations des élus des collectivités et notamment l'Association des Maires de France : respect de l'autonomie fiscale des collectivités avec une moindre dépendance vis-à-vis de l'Etat, maintien du lien fiscal entre entreprises et territoires, cohérence d'ensemble des réformes territoriale et fiscale. Alors comment croire les discours actuels sur les nécessaires Plans de Relance, alors que les collectivités locales sont les premiers investisseurs publics (75% des investissements nationaux) Malheureusement, la réalité des premières orientations budgétaire d'Arc de Seine montre une quasi stagnation du budget d'investissement. Autant dire que les discours de relance sont très loin des réalités.

Jean Levain, Catherine Griveau, Jacques River, Nelly Florent, Thierry Besançon

Mail: [agirpurchaville@gmail.com](mailto:agirpurchaville@gmail.com); site internet <http://agirpurchaville.over-blog.net/>

## Groupe Parti socialiste

**À VOUS DE JOUER !**

Annoncés le 9 mars 2008 et prévus pour l'automne suivant, les États Généraux ne semblent plus à l'ordre du jour.

Tous les habitants devaient être consultés pour la conception d'un véritable projet de ville concernant tous les quartiers avec mise en place d'ateliers thématiques.

En guise de concertation que nous propose t-on maintenant ? Un petit concours de diversion pour choisir le nom de la nouvelle communauté d'agglomération dont l'existence n'a pas encore été ratifiée par le Préfet.

Soyons sérieux, le projet de fusion Val de Seine/Arc de Seine concerne quand même 300 000 habitants pour un budget de 200 millions d'euros par an !

L'intercommunalité touche très directement à la vie quotidienne des habitants : développement économique et création de zones d'activité, aménagement de l'espace, transports publics, politique du logement, politique de la ville...

Il est donc urgent de faire participer les populations aux choix et aux décisions.

Nous avons toujours été favorables à un rapprochement avec Sèvres, ville avec laquelle nous sommes directement en lien (hôpital, commissariat, centre des impôts, lycée, SEL, transports et communications).

Élargir le périmètre de l'intercommunalité Arc de Seine est une nécessité mais doit se faire dans la plus grande transparence.

Dans une démarche démocratique, la moindre des choses aurait été d'informer et de consulter les élus.

C'est pourquoi nous demandons un conseil d'agglomération représentatif des suffrages exprimés lors des élections municipales de chaque ville concernée.

**N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et retrouvez nous sur notre site :**

<http://chaville.parti-socialiste.fr>

Jocelyne Quoniam, Yannick Avelino, conseillers municipaux

Parti Socialiste - section de Chaville-BP 20

Tél: 01 47 50 50 96 - E-mail: [ps.chaville@laposte.net](mailto:ps.chaville@laposte.net)

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale dans le bulletin d'information municipale diffusé par la Commune. Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante : l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information ; l'espace est spécifiquement dédié à ces élus ; l'espace est identique pour chaque groupe politique ; le texte doit être signé par le président du groupe ou une personne désignée par celui-ci ; le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes, aux bonnes mœurs, etc... ; le Maire, en qualité de directeur de la publication, peut demander l'annulation, la correction, la réduction d'un texte émis par un groupe ; aucune image ou photographie n'est admise ; la Municipalité peut se réserver un droit de réponse.

# A G E N D A

N° 70  
MARS 2009

## En mars

- > **JEUDI 5 À 15H**  
Atelier Web et informatique → Bibliothèque
- > **VENDREDI 6 À 20H30**  
"Made in USA" : concert humanitaire au profit de l'HAMAP Démineurs → Atrium
- > **VENDREDI 6 À 20H30**  
Théâtre d'improvisation → MJC de la Vallée
- > **DIMANCHE 8 DE 9H À 13H**  
Marché des arts → Marché
- > **DIMANCHE 8 À 15H**  
Spectacle jeune public : *Prière de ne pas déranger* → Atrium
- > **MARDI 10 À 20H30**  
Heure d'écoute : karaoké poétique pour le Printemps des poètes → Bibliothèque
- > **MERCREDI 11 À 20H45**  
Musique classique : Orchestre National d'Ile-de-France, "Guerre et paix" → Atrium
- > **SAMEDI 14 À 10H**  
Lectures en anglais → Bibliothèque
- > **SAMEDI 14 À 12H**  
Course : Éco-Trail de Paris Ile-de-France → Région parisienne
- > **SAMEDI 14 À 20H45**  
Théâtre : *Mon père avait raison* → Atrium
- > **MARDI 17 À 20H30**  
Le Club du cinéma : La fabrique du cinéma sur le film noir → Atrium
- > **MARDI 17 À 20H30**  
Musique : Concert des ensembles → Atrium
- > **JEUDI 19 À 20H30**  
Grand écran : *Laura* → Atrium
- > **VENDREDI 20 À 20H45**  
Musique du monde : Mory Kanté → Atrium
- > **SAMEDI 21 À 20H30**  
Musique : Vivaldi, Dvorak, Bruch, concerto pour cordes → Atrium
- > **SAMEDI 21 À 20H30**  
Musique : finale de Ze Tremplin → MJC de la Vallée
- > **DIMANCHE 22 À PARTIR DE 14H**  
Musique : Vivaldi, Dvorak, Bruch, concerto pour cordes → Atrium
- > **DIMANCHE 22 À PARTIR DE 14H30**  
Journée "Dans l'intimité de Marguerite Duras" → Atrium
- > **DIMANCHE 22 À PARTIR DE 14H30**  
Thé dansant → Hôtel de ville
- > **VENDREDI 27 À 20H30**  
Festival Chorus : *Debout sur le Zinc* → MJC de la Vallée
- > **VENDREDI 27 À 20H45**  
Théâtre : *Entre chat et souris* → Atrium

Samedi 14 mars 2009  
Soyez de la fête,  
choisissez votre épreuve

**Le Trail**  
36 km de course nature  
Arrivée : Tour Eiffel

**ecotrail®**  
de Paris Ile de France

**La TwinSanté®**  
20 km de course nature en binôme  
Arrivée : Tour Eiffel

**Les Randos**  
15 à 20 km de marche à pied guidée  
Arrivée : Tour Eiffel

Remplacements et inscriptions sur : [www.trailsparis.com](http://www.trailsparis.com)

CHAVILLE  
arc de Seine  
Commune d'Agglomération  
92  
Comité Sportif des Hauts-de-Seine

MIZUNO  
PILATES  
POLAR  
ELEDCLERC  
LES GRANDES

L'ATRIUM ET LA BIBLIOTHÈQUE DE CHAVILLE  
VOUS PROPOSENT UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS

**Le Club du Cinéma à l'Atrium**

**MARDI 17 MARS À 20H30**  
LA FABRIQUE DU CINÉMA  
LE FILM NOIR :  
les Précurseurs et les Maîtres  
Didier Albessart évoquera les origines  
cinématographiques du film noir  
Il exposera aussi, allemand,  
le réalisme poétique français, le film de  
gangster américain, la provenance du  
terme "film noir", les précurseurs  
hollywoodiens et l'Age d'Or (1944-1959).  
Entrée libre. Selon André Malraux.

**JEUDI 19 MARS À 20H30**  
GRAND ÉCRAN  
PROJECTION DU FILM  
*Laura d'Otto Preminger*  
suivi d'un débat.  
Entrée au tarif  
habituel du cinéma.

Le prochain rendez-vous du Club du Cinéma  
les 26 et 28 mai 2009

3, parvis Robert Schuman 92370 Chaville  
Renseignements : Bibliothèque municipale  
01 41 15 50 10 ou [www.bm.chaville.fr](http://www.bm.chaville.fr)

CHAVILLE

